

GOUDELIN
22290



Été 2022
N°24

GOUDELIN

Bulletin d'informations municipales

Horaires mairie :

Lundi de 8h30 à 12h30

Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30
et de 14h à 17h00

Samedi de 9h00 à 12h30

02.96.70.01.95.

Agence Postale

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

Le samedi de 9h00 à 12h30

C'est l'été !

Ce petit mot si intense pour une saison si belle, où la lumière inonde, les senteurs s'épanchent, les étoiles flambent, la chaleur écrase, le vent balaye, les couleurs éclatent, les flots dansent, les corps se découvrent et brunissent, les yeux pétillent, les enfants jouent, les esprits se relâchent, des amours naissent... Chaque année, les vacances d'été sont attendues avec impatience. C'est traditionnellement le temps des retrouvailles et du repos nécessaire à la préparation d'une rentrée sereine. L'été 2022 sera particulier à plus d'un titre : il arrive après deux années où tous nos repères ont été chamboulés, où nos vies ont été modifiées, sur un plan individuel

autant que collectif.

Pour Goudelin, cela signifie la reprise des activités, des festivités, et des fêtes associatives qui sont l'âme de notre commune, et permettent à chacun de retrouver un regain d'énergie dans le partage de ces bons moments indispensables à une vie plus douce.

Nous souhaitons la bienvenue aux vacanciers, que nous retrouverons tout au long de nos animations d'été, promesse de rencontres et d'échanges sur notre terroir local.

Que cette période difficile et tourmentée que nous avons traversée, demeure source d'enrichissement pour notre vie en société : l'importance de chacune et de chacun, la solidarité, et notre capacité d'adaptation face à l'imprévisibilité.



Pour un bel été, n'oubliez pas !

VIVEZ le temps présent

SORTEZ en famille ou avec des amis

AMUSEZ vous tout simplement et PROFITEZ !

**Anne-Marie Rouault
et Brigitte Le Moal, Adjointes**



Permanences des élus :
Sur rendez-vous

Retrouvez toutes les informations pratiques sur notre site www.goudelin.fr dans l'onglet « contact et informations »

Goudelin – Bulletin d'informations municipales

Directeur de la publication : Laurent Le Faucheur, Maire de Goudelin

Conception - Mise en page - Impression : 960 exemplaires - Emmanuelle Le Mercier - Lespoul 22290 Goudelin & Alicia Le Roux

Rédaction – Diffusion : Mairie de Goudelin – 15, rue de la Mairie 22290 Goudelin
02.96.70.01.95 – communication@goudelin.fr

Crédits photos : Mairie de Goudelin, Le Télégramme, Ouest-France, associations communales

Prochain numéro : décembre 2022

Retrouvez-nous sur Facebook : @mairiedegoudelin

Suivez-nous sur : www.goudelin.fr

Office de Tourisme FALAISES d'ARMOR

Z.A du Ponlô, 22290 Lanvollon
02 96 70 12 47

contact@falaisesdarmor.com
<https://www.falaisesdarmor.com/>

ASSOCIATIONS : si vous organisez des festivités et/ou événements, transmettez vos affiches (en fichier pdf) à l'Office du Tourisme Falaises d'Armor par mail : contact@falaisesdarmor.com pour diffusion sur le territoire

UN GRAND MERCI aux bénévoles de la commune qui, depuis janvier, ont participé à divers travaux, dans le bourg ou en campagne, et pallié ponctuellement ou dans l'urgence, le départ de 2 employés aux services techniques, permettant ainsi d'assurer la continuité des missions et répondre aux urgences.



Pardon de l'Isle 2022

Ramasseurs 2022

Quartiers	Quêteurs
RANGARE	Gérard HENAFF & Jean François LE GOUX
NANCOEN	Gilles MONTFORT & Roger BRIAND
KERILIS	Kilian PERROT & David LE GOAS
DREVEZ	Fabien DAVOUST & Yann CORRIO
TREVENOU	Joël LE PAGE & Louis VINCENT
BOIS DE LA ROCHE	Yves QUERE & Sébastien TURBAN

Programme des festivités

Samedi 9 juillet

10 h : Ramassage des fagots

14 h : Concours de boules USG (au Fift'Isa)

15 h - 19 h 00 : Marché artisanal et gourmand sur la place de l'église

19 h 30 : Repas saucisses frites de l'amicale des pompiers

21 h : Veillée du Pardon suivie de la messe à la chapelle Notre-Dame de l'Isle, procession, descente de l'ange et Tantad

23 h : Feu d'artifice

Dimanche 10 juillet

A partir de 7 h 30 : Brocante organisée par le Comité des Fêtes

Lundi 11 juillet

10 h : Bénédiction et baignade des chevaux

11 h 30 : Défilé des Reines dans le bourg

12 h : Apéritif à la salle des Fêtes

12 h 30 : Repas champêtre du Tennis de Table sur le site de la chapelle Notre-Dame de l'Isle

Fête foraine du vendredi soir au lundi soir



Petit clin d'œil à notre 1ère Majesté goudelinaise !

Bien plus modestement qu'en Angleterre, nous souhaitons faire un petit retour en arrière sur la tradition goudelinaise de l'élection des Reines, qui perdure depuis 73 ans, et mettre à l'honneur notre première reine, **Mme Louise HILLION, née JOSSE.**

M. François LE GARFF, Président du comité des fêtes de l'époque et M. Pierre MORDELET, décident en 1949, d'organiser sur Goudelin, la première élection des Reines et proposent donc aux jeunes filles âgées de 20 ans de participer à ce concours.

Le lundi après midi du Pardon de l'Isle, un bal, animé par M. Boulbin, accordéoniste, est organisé sur la place en face du bar BDS, tenu à l'époque par Louise CORBEL. La piste est délimitée par des barrières et un parquet est posé au sol. Les jeunes y dansent et les anciens assis sur des chaises scrutent les nouveaux couples qui se forment. Beaucoup de jeunes filles étaient attirés par les garçons de Pléguien, précise Louise !!

Les jeunes présents, venant de Goudelin bien évidemment, mais aussi des communes aux alentours...Pommerit-le-Vicomte et le Merzer, élisent Louise JOSSE, Reine, Yvonne CREURER et Eliane MERCIER, demoiselles d'honneur.

La robe de Louise est confectionnée par sa mère, le comité décidera ensuite de les acheter pour les majestés.

Louise passe son enfance au café, tenu par sa marraine, puis cédé à sa mère. Elle intègre le pensionnat du Lycée Ernest Renan à St-Brieuc pour ses études. Après son mariage, elle voyage et suit son mari, ingénieur chimiste, mais souhaite garder son indépendance en travaillant en tant qu'enseignante dans les différentes villes où le couple s'installe. A sa retraite, elle aménage à Sarzeau, puis à Vannes, où elle réside actuellement.

Mme Josse a eu la gentillesse d'échanger avec nous sur cette tradition, avec beaucoup de plaisir, et nous l'en remercions.

Son cœur reste bien goudelinais !

Propos recueillis par Anne Marie ROUAULT



- ÉDITO
- ÉTAT-CIVIL
- JEUX
- INFOS COMMUNALES
- RETOUR EN IMAGES ...
- TRAVAUX ET RÉALISATIONS
- ZOOM SUR...
- CR CONSEILS MUNICIPAUX
- MOT DE LA MINORITÉ
- VIE ASSOCIATIVE
- LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ
- SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE
- VIE CULTURELLE
- CCAS
- COMITE DES FÊTES
- RECETTES BRETONNES D'ÉTÉ

- 2 à 4
- 4
- 5
- 6
- 7 à 8
- 9
- 10
- 11 à 20
- 20
- 21 à 26
- 27 à 28
- 29 à 31
- 32
- 33
- 34
- 35

Jeux d'été



Lieux-dits goudelinais

T	T	M	T	Z	S	F	Z	J	R	Ç	B	S	L	D	S	T	U	I	X	CONVENANT
W	N	L	E	I	R	E	U	Q	C	A	J	C	P	F	G	D	E	Y	K	JACQUERIE
Ç	A	T	Ç	I	G	Ç	H	M	H	M	B	A	Y	Q	Q	U	B	E	P	KERBULUET
N	N	O	T	G	E	H	F	X	I	H	Q	O	N	R	L	Ç	K	F	K	KERGOFF
O	E	B	Ç	F	C	W	K	S	K	R	N	U	Ç	F	S	O	A	I	W	KERGUEN
Y	V	I	Q	H	J	M	E	E	N	E	N	E	I	L	I	N	R	E	K	KERIBOT
J	N	R	N	L	H	Y	R	S	Y	I	L	T	Z	Z	X	M	G	I	T	KERICQUEL
L	O	E	Q	V	L	O	O	Ç	R	L	E	O	G	K	Z	G	F	G	M	KERLAN
R	C	K	O	G	U	K	G	J	D	L	S	J	H	E	S	I	P	D	N	KERLEAU
U	D	J	E	G	L	Z	E	K	U	S	V	K	E	R	L	A	N	K	Q	KERMIN
K	C	G	A	K	F	F	L	Z	A	A	E	B	O	I	H	A	E	E	N	KERNILIEN
D	E	N	G	I	E	H	W	V	V	V	L	V	H	C	L	R	J	E	I	KEROGEL
U	F	R	T	C	Z	R	C	R	R	O	L	Q	P	Q	B	Y	W	R	M	KEROTER
N	T	G	U	B	Q	U	O	K	E	Q	E	G	G	U	Ç	S	H	A	R	KEROUGAN
E	A	B	U	A	C	P	T	T	K	V	C	B	L	E	P	Z	M	G	E	KERUAL
U	I	U	A	E	L	R	E	K	E	A	V	U	D	L	G	Q	W	N	K	KERVAUDRY
G	P	H	M	B	A	F	F	O	G	R	E	K	B	Q	Q	N	T	A	I	LESQUILDY
R	D	M	O	O	H	V	S	J	H	T	S	Y	X	K	Y	A	G	R	P	LESVELLEC
E	S	I	U	L	E	M	R	A	O	L	P	U	O	T	S	E	R	R	H	PLOARMEL
K	Q	P	G	K	Z	T	W	Q	T	L	E	S	Q	U	I	L	D	Y	N	RANGARE



Les 7 différences



État-civil

Naissances

(Sur accord de publication des familles)



8 naissances dont :

- 09 janvier, Stella DUPONT
- 25 février, Colette DRILLET GARANDEL
- 28 février, Leïa SÉGALEN
- 10 mars, Maxine MAIZERAY
- 17 mai, Alix DANIEL

Mariages

(Sur accord de publication des époux)

- 05 février, David DELVILLE et Marie-Laure LE CAER
- 14 mai, Nicolas SEHAN et Louise DELAMARE



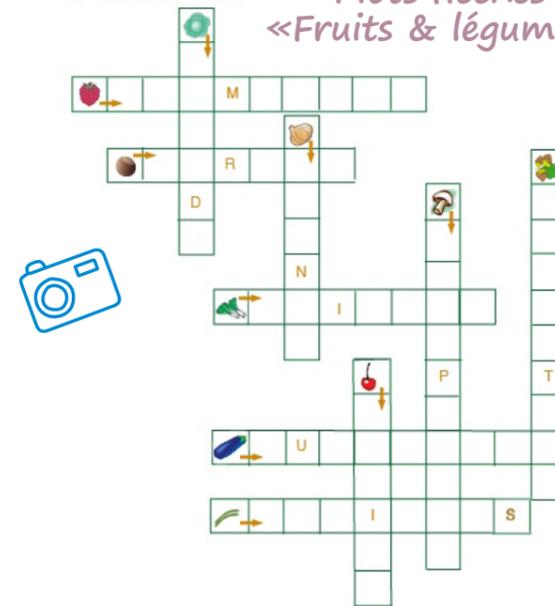
Décès

(Sous réserve des informations reçues en mairie, pour les personnes décédées en EPHAD)



- 30 novembre 2021, Suzanne THEIS née HÜNGER
- 04 décembre 2021, Marie MEUDAL née OLLIVIER
- 14 décembre 2021, Gérard LE VOGUER
- 15 décembre 2021, Yves TARTIVEL
- 28 janvier 2022, Jean ILLIEN
- 15 février, Henry TAVERNIER
- 20 février, Louis MARQUIER
- 24 février, Serge SALADIN
- 12 mars, Jonathan COLIN
- 15 mars, Louis SALAÛN
- 18 mars, Lucienne COLLIN née RAISON
- 29 mars, Sylviane HÉRY
- 23 avril, Annick LE GOFFIC née ELLIEN
- 22 mai, Annick NICOLAS née MAHÉ
- 02 juin, Claude GROT

Mots fléchés «Fruits & légumes»

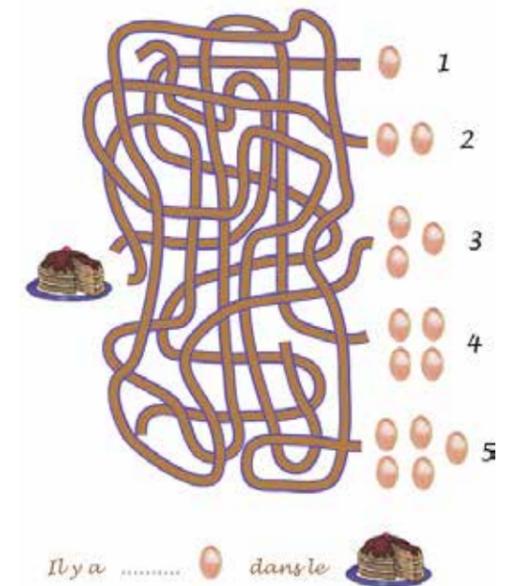


- Questions :
1. Combien y - a - t - il de noms de fruit ?
 2. Combien y - a - t - il de noms de légume ?
 3. Combien y - a - t - il de lettres «E» ?
 4. Combien de mots commencent par la lettre «C» ?

Notre lotissement des Lavandières prend forme et...les maisons commencent à sortir de terre... !



Combien d'œufs dans le gâteau ?



Il y a dans le gâteau

Les membres de la commission urbanisme ont planté 12 arbres fruitiers sur un délaissé communal non exploité depuis des années, au lotissement du Petit Verger. La commission souhaite créer un verger communal où chacun et chacune pourra, aux beaux jours, se promener et découvrir des essences locales. Ce verger aux portes du centre bourg permettra aussi d'apporter de la biodiversité, grâce aux différents types de plants



14 Adressage

Opération terminée !

Toutes les plaques ont été distribuées, le fichier de toutes les nouvelles adresses a été basculé sur la « base adresses officielle nationale », à destination de

l'ensemble des services administratifs, fiscaux et de secours.

Nous remercions les personnes qui n'ont pas encore installé leur nouvelle plaque, de bien vouloir le faire rapidement, afin de faciliter leur localisation GPS.



Dispositif Argent de poche

Nous avons mis en place à Goude-lin, le dispositif « Argent de Poche » qui consiste à proposer à des jeunes de 16 à 18 ans, la réalisation de missions indemnisées durant les vacances scolaires, et encadrées par un tuteur.

Sur les 45 jeunes concernés par cette opération, 7 ont souhaité adhérer à ce

projet avec une première mission de nettoyage et de paillage des parterres du bourg, réalisée le 21 avril dernier.

Les prochaines missions sont prévues les 5, 18, 19 juillet et 28 octobre prochains.

Nous remercions Camille, Alexis, Elliott, Maxime et Thomas de leur implication dans la vie communale et nous leur donnons rendez-vous pour de futures missions !

Incivilités

Qu'est-ce qu'une incivilité ? Il s'agit d'un comportement qui ne respecte pas une partie ou l'ensemble des règles de vie en communauté.

En ce début de belle saison, il nous paraît urgent et indispensable de sensibiliser l'ensemble de nos concitoyens au code du « bien vivre ensemble ».

Respecter l'autre, c'est aussi respecter le travail des employés communaux qui passent trop de temps à ramasser bouteilles vides, masques chirurgicaux, mégots, mouchoirs, bouteilles, gobelets, canettes, etc... à réparer et nettoyer le mobilier urbain dégradé et évacuer les dépôts sauvages de gravats...

Il est important que chaque Goudelinaien prenne conscience de ce fléau récurrent.

Des poubelles ont été installées dans le bourg ainsi que des distributeurs de sacs à crottes, indispensables pour le ramassage des déjections de chiens.

Voici quelques incivilités recensées sur notre commune :

- Une dizaine d'extincteurs vidés de leur contenu et jetés dans la rivière sur le site du terrain de Moto Cross
- Panneau « consignes d'utilisation » du



parcours de santé détruit

- Poignée sur la porte d'entrée de la salle des fêtes cassée
- Inscriptions injurieuses sur la chaussée aux abords de la médiathèque
- Boîte de connexion à la fibre taguée
- Décorations de Noël dégradées
- Fleurs au niveau d'un parterre sur le site de l'Isle arrachées
- Nouvelle salle du Club House non nettoyée après utilisation, traces de pied sur le mur nouvellement peint
- Déversement d'un contenant d'aquarium dans l'étang de l'Isle, entraînant la profusion (5 tonnes enlevées) de l'algue « Élodée de Nuttal »
- Déchets dans les parterres du bourg
- Dépôt sauvage de gravats
- Vol de l'arrosoir du cimetière et prélèvements abusifs d'eau au robinet
- Boîte d'allumettes complètement brûlée, entraînant la dégradation d'une table en bois : nous avons frôlé un début d'incendie

à la chapelle...

- Dépôt de bouteilles de bière en bordure de route rue d'Armor
- Poteaux en bois de l'aire de pique-nique de la chapelle arrachés...

Liste impressionnante mais non exhaustive malheureusement...

Ce ne sont là que quelques exemples des incivilités constatées, et en augmentation importante, qui donnent une mauvaise image de notre commune. C'est aussi du temps passé par nos employés communaux, non utilisé pour l'entretien de la commune.

Enfin, nous en profitons pour rappeler aux personnes utilisant nos salles communales, qu'il est important d'éteindre le chauffage ainsi que l'éclairage en partant.

Marché artisanal et gourmand le SAMEDI 9 JUILLET de 15h à 19h à l'occasion des festivités du week-end du Pardon de l'Isle



Marché de Noël

Très belle affluence à notre marché de Noël du 19 décembre 2021. Le contrôle du passe sanitaire étant obligatoire, nous avons pu comptabiliser 700 visiteurs, qui ont bravé le froid et déambulé, afin de faire leurs dernières emplettes auprès des 15 exposants présents et bien évidemment rencontrer le Père Noël !

Petite innovation cette année, l'Amicale laïque, l'APEL et l'association « Sur les chemins de l'histoire » se sont associés à cette journée afin de proposer des friandises, café, crêpes et vin chaud, très appréciés par les visiteurs.

Cérémonie nouveaux arrivants

La cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants s'est déroulée le samedi 2 avril : Environ 60 personnes étaient présentes dans la salle des fêtes. 88 familles étaient concernées par cette invitation : 15 installées depuis mai 2019, 33 en 2020 et 40 en 2021. Ce moment a été l'occasion pour ces nouveaux habitants de faire connaissance avec les élus présents et d'échanger sur les différents projets et attentes de chacun.

« Goude-lin est une commune dynamique avec un tissu associatif sportif et culturel important, qui répond aux

besoins de tous, avec 30 associations goudelinaises », a souligné Laurent Le Faucheur. Un livret d'accueil sur l'histoire de la commune, le patrimoine, les infos pratiques ainsi que l'ensemble des commerces, entreprises et associations, a été remis à chaque participant.

La municipalité souhaite à ces nouveaux goudelinaiens un séjour heureux et durable sur notre commune et espère les voir s'associer rapidement à la vie communale.



Leff Dance !

Le 24 mars, dans le cadre du festival « Leff Dance ! », organisé par le service culturel de Leff Armor Communauté, notre commune a accueilli le spectacle de danse « Tsef zon(e) » de la compagnie C'hoari (« jeu » en breton) : devant 90 écoliers l'après-midi et une trentaine de personnes le soir, Pauline Sonnic et Nolwenn Ferry ont retranscrit l'ambiance des fêtes de nuits bretonnes, le plaisir d'être ensemble et de se rassembler, dans une création contemporaine hors du temps, très appréciée !



Nettoyage des abords de la chapelle

Le jeudi 19 mai, quelques membres du CCAS et de l'association des Kanerien an Enez ont réuni leurs efforts pour nettoyer les abords de la chapelle Notre-Dame de l'Isle avant le prochain pardon.

Une douzaine de bénévoles ont fait danser leurs binettes et râteaux afin de rendre ce site agréable et donner la possibilité à l'agent communal de l'agrémenter de quelques fleurs. Cet après-midi s'est clôturé par un goûter dans une ambiance très conviviale. Une nouvelle journée sera organisée début juillet



Nettoyage cimetière

Le samedi 7 mai, une quinzaine d'élus et habitants se sont retrouvés au cimetière pour l'entretien des abords des sépultures. Munis de gants, binettes, râteliers, pelles et brouettes, les volontaires ont arraché mousse et mauvaises herbes qui ont rempli la benne du tracteur des services techniques. « Avec le label Zéro phyto, le désherbage manuel est privilégié dans les allées et entre les tombes. Il faut que ce lieu de recueillement soit entretenu régulièrement, à la main. C'était notre troisième rendez-vous », a souligné le maire, Laurent Le Faucheur. Il est important que ce lieu de recueillement

reste propre, aussi nous demandons aux personnes qui se rendent sur leurs tombes familiales, de bien vouloir enlever les mauvaises herbes des abords.

Nous tenons à remercier tout particulièrement Albert, André et Xavier toujours volontaires, présents et disponibles, dès que nous les sollicitons. faisant abstraction de leurs petits maux quotidiens et faisant preuve d'un dynamisme et d'une endurance qui nous surprennent toujours !

Avis aux jeunes goudelinais qui souhaiteraient prendre la relève !



Commémoration du 19 Mars 1962



Rassemblement des élus, des anciens combattants et d'une délégation des sapeurs-pompiers devant le monument aux morts pour commémorer la 60e Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Deux membres de la section locale de la FNACA ont été décorés : Maurice Louédec s'est vu remettre la Croix du combattant. Appelé sous les drapeaux

le 6 mai 1958, il est parti en août de la même année en Tunisie, où il a passé 28 mois, avant d'être libéré le 30 août 1960. René Turban a reçu la médaille du mérite pour ses quinze années de services rendus à la FNACA. Incorporé en novembre 1956, il a embarqué pour Oran et Mascara avant d'être affecté à la compagnie des essences et de rejoindre la base de Telergma où il livrait du carburant lors des opérations.

Commémoration 8 Mai 1945

Rassemblement devant le monument aux morts en commémoration de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe marquée par l'annonce de la capitulation de l'Allemagne



Journée Nationale de la Déportation

Le jeudi 28 avril, rassemblement au cimetière, d'élus et de familles de déportés de Goudelin, pour un hommage à l'ensemble des victimes et des héros de la Déportation de la Seconde Guerre mondiale.



Travaux et réalisations depuis janvier



Travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques lotissement de la Croix Rouge



Aménagement d'un accès piétons au boudrome



Délimitation de l'espace de fitness extérieur et fixation au sol des 4 agrès



Mise en place de candélabres pour l'éclairage public du lotissement et de la plaine de jeux



Création et mise en place des gradins au terrain de football



Les missions des services techniques se sont avérées extrêmement compliquées, **suite au vol et à l'incendie de notre camion** : il fut urgent d'acquies rapidement un camion benne et un véhicule utilitaire



Travaux de sécurisation et de curage des douves secteur de Mez an Forn



Aménagement de boxes pour le stockage du matériel des associations à l'espace sportif



Curage dérasement des accotements route du Bois de la Roche



Aménagement des accotements rue de Montjoie



Démolition totale des anciennes toilettes publiques avant l'aménagement de nouveaux sanitaires modernes et fonctionnels



Les services techniques ont créé une 16^{ème} allée de boules



Création d'une flamme pour GOUDELIN



Réalisation d'une étagère pour la présentation des nouveautés littéraires à la bibliothèque



Quand l'école est finie...Youpi ! C'est la garderie !
Avec Suzon, Sylviane et Catherine...

Jeudi 19 mai, le soleil brille, 35 enfants sont assis sous le préau transparent et attendent sagement que leur soit distribué leur gouter... Chaque jour c'est différent, aujourd'hui c'est tartines de pain/beurre/chocolat avec de l'eau et/ou du lait... moment privilégié où l'on se retrouve entre copains/copines pour rire et discuter de la journée ! Les plus petits ont le visage barbouillé de chocolat et les plus grands impatients de se mettre à jouer...dès que les devoirs seront terminés !

Une organisation bien rodée pour 25 à 30 enfants en moyenne (arrivée à 16h40 du pédiBUS de l'école privée, avec Catherine et Sylviane, et à 15h50 celui de l'école publique avec Josiane et Isabelle)...les enfants arrivent dans un espace convivial, coloré et ludique... sourires aux lèvres et impatients de donner leurs impressions sur l'équipe d'animation : « Elles sont gentilles ! Suzon est rigolote ! On fait nos devoirs avec Sylviane ! Catherine donne le gouter ! Hum ! C'est bon ! On joue ! Moi je fais les deux ! Je joue et je fais mes devoirs !...moi, je joue à Flash McQueen...on fait des dessins ! C'était bien quand le Père Noël est venu apporter plein de cadeaux ! ».

Et puis Ainhoa s'approche de Suzon et lui demande à l'oreille de chanter une chanson... ce sera « L'effet de masse » de la chanteuse Maëlle...Ainhoa aime beaucoup chanter lorsqu'elle est à la garderie : tout le monde se tait pour écouter attentivement sa jolie voix un peu timide...

Extrait : « Il était dans ma classe, il vivait dans ta rue, c'était celui d'en face, oui, tu l'as déjà vu, il partageait ton cœur dans les matins méchants, tu riais de lui car il était différent, aujourd'hui, c'est toujours la même histoire, dans la vie ou dans les bruits de couloir, dans les beaux bureaux en glace, comme dans les couloirs d'école, c'est toujours l'effet de masse qui nous casse et nous isole... »

Le public est conquis ! Et puis Louis lève le doigt : « J'ai apporté des bonbons pour mon anniversaire ! » : tout heureux, il distribue des bonbons à tout le monde pour ses 6 ans ! On chante « Joyeux Anniversaire Louis » en plusieurs langues ! Même en breton et en catalan ! Et on dit MERCI Louis ! Il ne faut pas oublier les mots magiques !

Des volontaires se lèvent spontanément pour débarrasser les déchets après le gou-

ter : « On ne doit pas jeter les déchets dans la nature ! ».

Au signal de Suzon, une douzaine d'enfants partent pour l'aide aux devoirs : installés sagement par tables de 4, une ambiance studieuse règne dans la petite salle. Sylviane ne laisse rien passer ! Les agendas sont passés au crible pour ne rien oublier ! On se soutient, on s'explique, on s'aide...et quand on arrive à la maison : on raconte sa journée à maman et papa !

Ceux qui n'ont pas de devoirs...ou qui les ont terminés sont équipés de grandes chemises (selon mes sources...ayant appartenu à Bruno !) pour l'atelier du moment : les nichoirs/mangeoires pour oiseaux. Les parents ont été réquisitionnés pour récupérer des boîtes de jus d'orange ou de lait, repeintes avec de la peinture spécifique, puis décorées de jolies arabesques ou frises dorées ou fluo... afin que les mamans oiseaux aient envie d'y venir faire leurs nids !

« A partir d'une activité manuelle, on peut aussi sensibiliser les enfants à l'écologie et au recyclage », explique Suzon.

Ponctuellement, dans l'année, des ateliers bricolages de ce type sont organisés, comme les décorations de Noël à l'occasion du Téléthon ou les poules en papier peint pour Pâques.

Très appliqués, par groupes de quatre, les mains toutes tâchées de peinture...que Catherine nettoie au fur et à mesure...les enfants sont ravis de confectionner ces petits nichoirs...qui orneront la haie végétale de la garderie... une fois terminés...

Quand il fait beau, les jeux d'extérieur sont privilégiés...mais on joue aussi à la poupée ou aux voitures dans la cour... par mauvais temps, on s'installe à l'intérieur pour des dessins, des jeux de société... on ne s'ennuie jamais à la garderie !

Et quand vient l'heure de partir...pour la plupart entre 17h30 et 18h00...Les « Au revoir ! A demain ! », résonnent joyeusement dans le hall d'entrée...

Elle est belle la vie...à la garderie !



Séance du 9 décembre 2021

Convoqués : LE FAUCHEUR Laurent – LE MOAL Brigitte – SÉHAN Alain – ROUAULT Anne-Marie (arrivée 20h05)– GAUVAIN Michaël – LE-FEBVRE Nathalie – TATON Bruno – DELVO SALAUN Rozenn – THOMAS Gwénaél – TACQUET Marie-Blanche – MORICE Christian (arrivée 20h05) – LE HEGARAT Valérie – MORICE Gildas – SEVRET Chrystel – VINCENT Louis – ILLIEN Anne-Yvette – LE GARFF-TRUHAUD Francette – CORLAY Gérald – MARTIN Marie-Christine.

Absente : MARTIN Marie-Christine (pouvoir à LE FAUCHEUR Laurent)

Secrétaire : GAUVAIN Michaël

Le procès verbal du 4 novembre 2021 est adopté.

1/ Autorisation du maire à mandater les factures d'investissement

Dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1er janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Il est également en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget.

En outre, jusqu'à l'adoption du budget, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Il est proposé que le Conseil autorise le Maire à mandater les factures d'investissement dans la limite du quart du budget 2021 jusqu'à l'adoption du budget communal 2022 pour un montant maximum de 108 675.00 €.

La répartition par opération est la suivante :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Opération	BP2021	1/4 des crédits
Hors Opération 204 Subventions d'équipement versées	107700.00	26925.00
101-Acquisition de matériels	39000.00	9750.00
102-Bâtiments divers	42800.00	10700.00
106-Voirie diverse	105100.00	26275.00
132-Ponts	2100.00	525.00
134- Le Restou	31500.00	7875.00
136-Travaux divers	106500.00	26625.00
137-Rue d'Armor	22000.00	5500.00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	434700.00	108675.00

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise M. le Maire, ou son représentant, à mandater les factures d'investisse-

ment dans la limite du quart du budget 2021 jusqu'à l'adoption du budget communal 2022 pour un montant maximum de 108 675.00 €.

2/ Rupture conventionnelle

M. le Maire rappelle à l'assemblée la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique qui instaure l'expérimentation de la rupture conventionnelle jusqu'au 31 décembre 2025 pour les fonctionnaires titulaires.

Un agent du service technique souhaite bénéficier de ce dispositif et a rencontré M. le Maire pour échanger sur les motifs de sa demande. La date de cessation définitive de fonctions envisagée a été fixée au 31 janvier 2022. Lors de cet entretien, le principe de la rupture conventionnelle a été acté et les conséquences de la cessation définitive des fonctions, notamment le bénéfice de l'assurance chômage, l'obligation de remboursement ainsi que le respect des obligations déontologiques vont être rappelées à l'agent.

M. le Maire présente à l'assemblée le contenu du projet de convention de rupture conventionnelle. Compte tenu de son ancienneté de service et de sa rémunération brute de référence, les parties ont fixé le montant de l'Indemnité Spécifique de Rupture Conventionnelle (ISRC).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise M. le Maire à prendre toute décision nécessaire à la finalisation de ce dossier.

3/ Mise en place des 1 607 heures.

L'article 47 de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique abroge les régimes dérogatoires à la durée légale de travail obligeant les collectivités territoriales dont le temps de travail est inférieur à 1607 heures à se mettre en conformité avec la législation.

Les collectivités disposent d'un délai d'un an à compter du renouvellement de leur assemblée pour prendre une nouvelle délibération définissant les règles applicables aux agents.

La définition, la durée et l'aménagement du temps de travail des agents territoriaux sont fixés par l'organe délibérant, après avis du comité technique.

Cette mise en place dans la collectivité a été présentée au comité technique et a reçu un avis favorable lors de la séance du 8 novembre 2021 dernier.

Pour rappel, le travail est organisé selon des périodes de référence appelées cycles de travail.

Les horaires de travail sont définis à l'intérieur du cycle, qui peut varier entre le cycle hebdomadaire et le cycle annuel.

Le décompte du temps de travail effectif s'effectue sur l'année, la durée annuelle de travail ne pouvant excéder 1 607 heures, sans préjudice des heures supplémentaires susceptibles d'être accomplies.

Le principe d'annualisation pour certains services garantit une égalité de traitement en ce qui concerne le temps de travail global sur 12 mois, tout en permettant des modes d'organisation de ce temps différents selon la spécificité des missions exercées.

Les cycles peuvent donc varier en fonction de chaque service ou encore en prenant en considération la nature des fonctions exercées. C'est le cas des agents alternant des périodes de haute activité et de faible activité. Dans ce cadre, l'annualisation du temps de travail répond donc à un double objectif :

- répartir le temps de travail des agents pendant les périodes de forte activité et le libérer pendant les périodes d'inactivité ou de faible activité ;
- maintenir une rémunération identique tout au long de l'année, c'est-à-dire y compris pendant les périodes d'inactivité ou de faible activité.

Ainsi, les heures effectuées au-delà de la durée hebdomadaire de travail de l'agent dont le temps de travail est annualisé pendant les périodes de forte activité seront récupérées par ce dernier pendant les périodes d'inactivité ou de faible activité.

Les collectivités peuvent définir librement les modalités concrètes d'accomplissement du temps de travail dès lors que la durée annuelle de travail et les prescriptions minimales suivantes prévues par la réglementation sont respectées :

- la durée annuelle légale de travail pour un agent travaillant à temps complet est fixée à 1 607 heures (soit 35 heures hebdomadaires) calculée comme suit :

Nombre de jours annuel	365 jours
Repos hebdomadaires (2 jours x 52 semaines)	-104 jours
Congés annuels	-25 jours
Jours fériés (8 jours en moyenne par an)	-8 jours
Nombre de jours travaillés	228 jours
Nombres de jours travaillés = nb de jours x 7 heures	1596 heures arrondi à 1600 heures
Journée solidarité	7 heures
Total	1607 heures

L'aménagement du temps de travail doit, en toute hypothèse, respecter des garanties minimales fixées par la directive européenne n°95/104/CE du Conseil de l'Union européenne du 23 novembre 1993 et par le décret n°2000-815 du 25 août 2000, reprises au tableau ci-dessous.

Décret du 25 août 2000	
Périodes de travail	Garanties minimales
Durée maximale hebdomadaire	48 heures maximum (heures supplémentaires comprises) 44 heures en moyenne sur une période quelconque de 12 semaines consécutives
Durée maximale quotidienne	10 heures
Amplitude maximale de la journée de travail	12 heures
Repos minimum journalier	11 heures
Repos minimal hebdomadaire	35 heures, dimanche compris en principe.

Pause	20 minutes pour une période de 6 heures de travail effectif quotidien
Travail de nuit	Période comprise entre 22 heures et 5 heures ou une autre période de sept heures consécutives comprise entre 22 heures et 7 heures.

Pour rappel, compte tenu de la durée hebdomadaire de travail choisie, la journée de solidarité, afin d'assurer le financement des actions en faveur de l'autonomie des personnes âgées ou handicapées, sera instituée par toute modalité permettant le travail de sept heures précédemment non travaillées, à l'exclusion des jours de congés annuels.

Francette LE GARFF-TRUHAUD et M. Gérald CORLAY ne souhaitent pas prendre part au vote.

Vu l'avis favorable du Comité Technique en date du 8 novembre 2021,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants, acte que le temps de travail hebdomadaire en vigueur au sein de la commune de GOUDELIN est fixé à 35 heures par semaine tel que présenté. Dans le respect du cadre légal et réglementaire relatif au temps de travail, les horaires de travail seront définis en accord avec l'autorité territoriale pour assurer la continuité de service.

4/ Nouveau Régime indemnitaire

Il convient d'instaurer au sein de la commune, conformément au principe de parité tel que prévu par l'article 88 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) en lieu et place du régime indemnitaire existant actuellement pour les agents de la commune.

Ce régime indemnitaire se compose d'une part obligatoire, l'indemnité de fonctions, de sujétions et de l'expertise (IFSE) liée aux fonctions exercées par l'agent et d'une part facultative, le complément indemnitaire annuel (CIA), non automatiquement reconductible d'une année sur l'autre puisque lié à la manière de servir de l'agent.

M. le Maire propose définir le cadre général et le contenu de ce régime indemnitaire pour chaque cadre d'emplois, dans la limite du plafond global octroyé aux agents de l'État. En effet, dans la fonction publique territoriale, l'assemblée délibérante détermine les plafonds des 2 parts et les critères pour la détermination du niveau des fonctions. La somme des 2 parts ne peut pas excéder le plafond global défini pour les fonctionnaires de l'État. Le montant de l'IFSE et du CIA sera ensuite fixé par arrêté individuel de M. le Maire dans le respect des dispositions suivantes :

IFSE

Bénéficiaires : Stagiaires, Titulaires, Contractuels de droit public

Modalité de versement : mensuel

Conditions de réexamen : le montant annuel de l'IFSE versé aux agents fera l'objet d'un réexamen, en l'absence de changement de fonctions et au vu de l'expérience professionnelle acquise par l'agent à minima tous les 4 ans. L'expérience professionnelle des agents sera appréciée au regard des critères suivants :

- Fonctions d'encadrement,

- Niveau de responsabilité dans la hiérarchie
- Technicité, expertise (niveau de qualification, degré de polyvalence et d'autonomie)

• Sujétions particulières et contraintes du poste occupé (responsabilité pour sécurité d'autrui, horaires particuliers)

- Expérience : niveau de recrutement, obtention d'un concours, valorisation des acquis, nombre d'années sur le poste occupé et sur le poste hors de la collectivité

Modulation de l'IFSE en cas d'indisponibilité pour raisons de santé

- Maladie ordinaire : suivra le sort du traitement
- Accident de service : suivra le sort du traitement

• Congé Longue Maladie, Congé longue Durée et Congé Grave Maladie : Même dispositions que dans la FPE ; Le principe est que le régime indemnitaire est versé aux agents dans les mêmes proportions que le traitement, sauf en cas de CLM et CLD pendant lesquels le versement du régime indemnitaire est interrompu. Toutefois, l'agent en CMO placé rétroactivement en CLM ou CLD conserve les primes d'ores et déjà versées pendant le CMO. En vertu du principe de parité, une collectivité territoriale ne pourrait pas prendre de dispositions plus favorables en maintenant le versement du régime indemnitaire au-delà de la première année de CLM ou CLD.

CIA

Suite à la circulaire ministérielle du 3 Avril 2017 et à la foire aux questions de la DGCL du 11 avril 2017, il s'avère que les collectivités et établissements publics sont dans l'obligation de créer le CIA (bénéficiaires, critères, montants maximal...). L'attribution du CIA repose sur l'engagement professionnel et la manière de servir de l'intéressé(e). Le versement est basé sur ces deux critères, il est donc facultatif à titre individuel, sa reconduction n'est pas systématique et son montant peut varier d'une année sur l'autre.

Bénéficiaires : Stagiaires, Titulaires, Contractuels de droit public

Modalité de versement : Annuel

Le montant individuel de l'IFSE et du CIA sera décidé par l'autorité territoriale et fera l'objet d'un arrêté.

Prise en compte de l'engagement professionnel des agents et de la manière de servir : l'engagement professionnel et la manière de servir des agents pris en compte pour l'attribution du CIA sont appréciés au regard des critères retenus pour l'entretien d'évaluation professionnelle annuel.

Modulation du CI en cas d'indisponibilité : le CIA ne sera pas versé aux agents absents pendant les 12 derniers mois à compter de la date du précédent versement.

Francette LE GARFF-TRUHAUD et M. Gérald CORLAY ne souhaitent pas prendre part au vote.

Vu l'avis favorable du Comité Technique en date du 8 novembre 2021,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants, autorise M. le Maire à fixer par arrêté individuel le montant de l'IFSE et du CIA facultatif versés aux agents concernés dans le respect des dispositions fixées, à compter du 1er janvier 2022, ainsi que d'inscrire les crédits correspondants au budget.

5/ Convention globale de territoire avec la Caisse d'allocations familiales

La Caisse d'allocations familiales des Côtes d'Armor fait évoluer ses modes de coopérations avec les territoires en développant les Conventions Territoriales Globales. Ce projet, à l'échelle du territoire, partagé entre la Caf, Leff Armor Communauté et les communes permettra de développer des services aux familles en cohérence avec les besoins des habitants et les spécificités des territoires. Cette réflexion est à co-construire avec l'ensemble des acteurs sur l'année 2021.

Cette convention, une fois rédigée sera signée par la CAF, Leff Armor et l'ensemble des communes du territoire. Le déploiement des CTG s'accompagne d'une réforme des modalités de financements, consistant en une évolution des contrats enfance jeunesse vers des bonus territoires. Dès lors, les contrats enfance jeunesse ne seront pas à renouveler. Ces bonus seront des montants forfaitaires, versés directement au gestionnaire du service. Ces bonus seront déployés dans la continuité des accompagnements et le maintien d'un co-financement des services inscrits dans le CEJ. Le versement de ces montants est conditionné à la signature d'une convention territoriale globale. Sur le territoire de Leff Armor, le Contrat Enfance Jeunesse arrive à échéance au 31 décembre 2021 ; la transition avec le bonus territoire se fera automatiquement.

Depuis avril 2021, un travail de réflexion a été engagé à l'échelle de Leff Armor, territoire pour lequel 3 thématiques ont été pré-identifiées :

- L'information des familles
- La jeunesse : les 18 – 25 ans
- Le cadre de vie et le lien social

Après un diagnostic technique conforté et complété par les ateliers rassemblant élus des communes et partenaires du territoire le 4 juillet dernier, les enjeux suivants ont émergé pour le territoire de Leff Armor :

- Thème : L'accès aux droits pour tous les habitants du territoire :
- Accompagnement des habitants dans les démarches numériques
- Amélioration de la diffusion de l'information et de la communication en l'adaptant aux habitants et aux personnes ressources
- Thème : Les jeunes (16 – 30 ans)
- Connaissance des jeunes du territoire : besoins, attentes, envies, engagements
- Thème : Cadre de vie / Lien social
- Accompagnement des initiatives citoyennes favorisant le lien social

• Valorisation des associations et initiatives encourageant l'engagement des habitants sur le territoire. Suite à ces enjeux, un plan d'actions porté par Leff Armor et la CAF a été élaboré.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise M. le Maire, ou son représentant, à signer la convention globale de territoire qui permettra notamment le déploiement des bonus de territoire, assurant ainsi le maintien d'un co-financement des services inscrits dans le CEJ.

6/ Questions diverses

- Point sur la situation du Lotissement commu-

nal « Hameau des Lavandières » : un lot disponible, travaux VRD réceptionnés.

• Fin des travaux de l'auvent et de la salle associative. Inauguration programmée si possible fin janvier 2022.

• Distribution des bulletins communaux par les élus la semaine du 13 au 18 décembre 2021.

• Aménagement de la rue d'Armor : 1ère es-

quisse du projet présentée par le bureau de maîtrise d'œuvre le 2 décembre dernier. Prochaine réunion programmée le 11 janvier 2022.

• Inscription de la cloche de la chapelle de l'Isle au titre des monuments historiques (arrêté du 24 novembre 2021 du Préfet de Région).

• Marché de Noël le 19 décembre 2021 (en extérieur).

Séance du 13 janvier 2022

Convoqués : LE FAUCHEUR Laurent – LE MOAL Brigitte – SÉHAN Alain – ROUAULT Anne-Marie – GAUVAIN Michaël – LEFEBVRE Nathalie – TATON Bruno – DELVO SALAUN Rozenn – THOMAS Gwénaél – TACQUET Marie-Blanche – MORICE Christian – LE HEGARAT Valérie – MORICE Gildas – SEVRET Chrystel – VINCENT Louis – ILLIEN Anne-Yvette – LE GARFF-TRUHAUD Francette – CORLAY Gérald – MARTIN Marie-Christine.

Présents : Laurent LE FAUCHEUR, Alain SEHAN, Brigitte LE MOAL, Mickael GAUVIN, Anne Marie ROUAULT, Bruno TATON, Gérald CORLAY, Rozenn DELVO-SALAUN, Anne-Yvette ILLIEN, Nathalie LEFEBVRE, Valérie LE HEGARAT, Marie-Christine MARTIN, Christian MORICE, Gildas MORICE, Chrystelle SEVRET, Marie Blanche TACQUET.

Absents : Francette LE GARFF-TRUHAUD qui a donné pouvoir à Gérald CORLAY – Guénael THOMAS qui a donné pouvoir à Michael – GAUVIN Louis VINCENT qui a donné pouvoir à Laurent LE FAUCHEUR. Secrétaire de séance : Alain SEHAN

Les procès verbal des séances des 9 septembre et 9 décembre 2021 sont adoptés.

1/ Aménagement de la rue d'Armor

La commune va solliciter une dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) pour le projet de la rue d'Armor. Le dossier de demande de subvention doit être déposé pour le 15 février 2022 et doit comprendre un devis estimatif ainsi que le plan de financement. Le dossier est en cours et en attente du positionnement des bâtiments de France sur le projet et sur le choix des matériaux.

A ce jour il est donc impossible de se positionner sur un estimatif fiable aussi Monsieur Le Maire propose au conseil de reporter la décision au prochain conseil.

Le conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de reporter ce point au prochain conseil municipal.

2/ Sécurisation du carrefour du Restou

La commune va solliciter une dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) pour le projet de de la sécurisation de la route du Restou. Le dossier de demande de subvention doit être déposé pour le 15 février 2022 et doit comprendre

un devis estimatif ainsi que le plan de financement. Le dossier est en cours et en attente du chiffrage par la maîtrise d'œuvre.

A ce jour il est donc impossible de se positionner sur un estimatif fiable aussi Monsieur Le Maire propose au conseil de reporter la décision au prochain conseil.

Le conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de reporter ce point au prochain conseil municipal.

3/ acquisitions d'un véhicule au service technique.

a) Financement :

Monsieur Le Maire expose que suite à l'effraction au local technique, le camion benne ayant été volé et incendié, il est nécessaire de faire l'acquisition d'un nouveau véhicule avant le vote du budget prévu en mars 2022. Monsieur Le Maire propose d'imputer l'acquisition d'un véhicule pour le service technique sur l'article 106 «voies diverses».

Le conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, donne son accord.

b) Choix du camion

Pour remplacer le camion plusieurs offres ont été présentées. Le service technique a été sollicité pour donner son avis sur le type de véhicule. Il est nécessaire d'avoir un camion avec un coffre et un plateau benne suffisant, ainsi qu'une motorisation permettant de tracter. Un camion de type H1 L2 avec coffre est préconisé.

Plusieurs propositions ont été présentées au conseil entre 24 000 et 27 000 € TTC. Le garage de Cornouaille propose un camion benne IVECO de 2016, H1 L2 avec un coffre et une motorisation de 150 CV, pour un prix 21 700 HT (26 040 € TTC). Le véhicule a été présenté au service technique et répond aux critères.

Après en avoir délibéré, le conseil donne son accord à l'unanimité pour faire l'acquisition du véhicule présenté par le garage de Cornouaille.

4/ Questions diverses

• Adressage : la commune a reçu 630 plaques pour l'adressage. Une réunion publique avait été envisagée, mais à la vue de la période sanitaire les conseillers municipaux vont dans la

Commission urbanisme : réalisation de plantations au lotissement du Verger le samedi 10 décembre.

• Installation du parcours santé achevée.

• Prochain conseil le 13 janvier 2022 à 19 heures.

Fin du conseil municipal à 20 h 30

1ère quinzaine du mois de février déposer les plaques chez les habitants et en cas d'absence un courrier sera laissé dans la boîte aux lettres pour les informer que les plaques seront à récupérer à la mairie.

• Recrutements : deux postes au service technique sont vacants. Une offre de poste est en cours jusqu'au 31 janvier pour 2 profils (1 pour les espaces verts et l'autre pour une polyvalence bâtiment).

Une réunion de la commission « personnel » se tiendra en début du mois de février.

• Suivi des ouvrages d'art : dans le cadre du plan de relance, la commune a été retenue pour d'éventuels travaux sur 7 ponts : Guern Vian, Vieux moulin, Pontorson, Blanchardeau, Tavio, Ste Marguerite, Le Verger.

• Personnel Communal : Brigitte LE MOAL, adjointe à la vie scolaire, a présenté la nouvelle organisation du ménage à l'école publique à compter du 1er janvier 2022.

• Chauffage dans la salle des fêtes : Il est constaté que le boîtier de chauffage est souvent déréglé par les usagers. Une note d'information va être posée à côté du boîtier pour expliquer son utilisation et le fonctionnement du chauffage.

• Théâtre des enfants : Christian MORICE, chargé de l'animation du théâtre pour les enfants des 2 écoles de GOUDELIN informe le conseil de la suspension momentanée de l'animation du fait de période sanitaire délicate.

• Débat d'orientation budgétaire (DOB) : Alain SEHAN, adjoint aux finances, propose que la commission des finances se réunisse le 31 janvier 2022 (18 h 30) pour débattre sur les orientations budgétaires. Un tel débat n'est pas obligatoire dans les communes de moins de 3500 habitants mais semble utile pour fixer les orientations.

• Acquisition d'une machine pour le service technique : Mickael GAUVIN, adjoint à la voirie informe le conseil que la machine permettant le nettoyage des allées du cimetière et des chemins piétonniers est arrivée. La machine a été essayée au cimetière et donne de bons résultats.

• Commerces du bourg et médecin : un débat sera organisé prochainement sur ces sujets.

• Prochain conseil le jeudi 10 février 2022.

à CORLAY Gérald) DELVO SALAUN Rozenn

Secrétaire de séance : TACQUET Marie-Blanche
Le procès verbal du 13 janvier 2022 est approuvé

1/ Aménagement de la rue d'Armor - Avant-projet (AVP) et demande de dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal l'avant projet (AVP) relatif à l'aménagement de la rue d'Armor. Il précise que l'enveloppe prévisionnelle des travaux est estimée à 209 800 € H.T. et que le coût de cette opération pourrait être assuré selon le plan de financement suivant :

DÉPENSES ÉLIGIBLES H.T.	
Travaux voirie	146600.00€
espaces verts	
DÉPENSES INÉLIGIBLES H.T.	
Eaux pluviales	63200.00€
ADAC 22	720.00€
Maîtrise d'œuvre	15800.00€
TOTAL	226320.00€
AIDES PUBLIQUES	
DETR	51310.00€
Autofinancement	175010.00€
TOTAL	226320.00€

Le projet sera soumis aux Bâtiments de France pour avis.

La demande de subvention doit parvenir à la Préfecture pour le 15 février 2022.

Le Conseil municipal à l'unanimité, valide l'Avant-projet (AVP) et son plan de financement tel que présentés et autorise M. le Maire à solliciter l'attribution de subvention au titre de la DETR 2022 et toute autre subvention au taux le plus favorable pour la collectivité.

2/ Sécurisation du carrefour du Restou - demande de dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

Monsieur le Maire rappelle que le carrefour de la départementale (RD67) situé Hameau du Restou, en direction de la commune de Pommerit Le Vicomte, est inadapté et doit être réaménagé pour sécuriser la circulation et avoir une meilleure visibilité. Les travaux d'eau potable sont programmés par Leff Armor Communauté au mois d'avril.

Dans le cadre de ces travaux d'investissement, la commune souhaite déposer un dossier de demande de subvention au titre de la DETR 2022.

L'enveloppe prévisionnelle des travaux est estimée à 46 472.95 € H.T. Le coût de cette opéra-

tion pourrait être assuré selon le plan de financement suivant :

DÉPENSES ÉLIGIBLES H.T.	
Travaux	46472.95€
DÉPENSES INÉLIGIBLES H.T.	
Géomètre	1290.00€
Maîtrise d'œuvre	3900.00€
TOTAL	51662.95€
AIDES PUBLIQUES	
DETR	16265.53€
Autofinancement	35397.42€
TOTAL	51662.95€

À l'unanimité, le plan de financement du projet de sécurisation du Restou tel que présenté est validé et M. le Maire est autorisé à solliciter l'attribution de subvention au titre de la DETR 2022.

3/ Mutation immobilière - Zone de Kéribot (terrain du local technique)

M. le Maire présente le projet de mutation immobilière entre Leff Armor Communauté et la commune de Goudelin concernant le terrain cadastré section ZE n°107 d'une surface de 1399 m² (local technique

- zone de Kéribot). Il précise que suite à une erreur matérielle, le terrain est resté propriété de la Communauté de Communes.

Cette cession pourrait se faire à l'euro symbolique et serait libre de droits. Les frais d'acte pour régularisation s'élevaient aux alentours de 300 €.

Le Service de Publicité Foncière de ST-BRIEUC a confirmé que l'acte a été vérifié et accepté, il est en cours de publication au fichier immobilier.

Le Conseil municipal acte à l'unanimité ce transfert de propriété tel que présenté et valide la délibération autorisant M. le Maire ou son représentant à signer l'acte et toutes pièces nécessaires à la finalisation du dossier.

4/ Enfance : préparation rentrée 2022 - rythmes scolaires

Le décret 2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire des écoles maternelles et élémentaires publiques permet au directeur académique des services de l'éducation nationale, sur proposition conjointe d'une commune et d'un conseil d'école, d'autoriser des adaptations à l'organisation de la semaine sco-

laire ayant pour effet de répartir les heures d'enseignement hebdomadaires sur huit demi-journées réparties sur quatre jours.

Mme LE MOAL explique que pour la rentrée scolaire de septembre 2022, si la commune souhaite conserver l'organisation dérogatoire sur 4 jours à l'école publique, une proposition conjointe du conseil municipal et du conseil d'école doit être adressée aux services de l'Education Nationale.

Sur avis favorable du conseil d'école réuni le 27 janvier 2022, M. le Maire est autorisé, à l'unanimité, à solliciter une dérogation aux rythmes scolaires en vue du maintien de la répartition des enseignements sur 8 demi-journées et 4 jours à l'école publique pour la prochaine rentrée.

5/ Débat protection sociale complémentaire

Les élus ont pris connaissance du document joint à la convocation et ont entamé le débat sur la question.

6/ Questions diverses

- Distribution des plaques de numérotation en campagne

- Recrutements au service technique : entretiens de 3 candidats pour le poste à pourvoir dans les espaces verts et 2 candidats pour le poste « bâtiments ».

- Travaux de modernisation de la caserne des pompiers reportés par le SDIS. Des négociations sont en cours pour que ce projet soit acté au budget départemental.

- Projet de mise en place d'une opération « argent de poche » pour les Jeunes pendant les vacances de pâques.

- M. le Maire informe ne pas souhaiter parrainer de candidat aux prochaines élections présidentielles.

- Sinistre au local technique (décembre 2021) : indemnisation reçue par les assurances (environ 10 000€).

- Une notice explicative va être apposée concernant la ventilation et le chauffage de la salle des fêtes.

- Travaux rue des écoles : raccordement eau potable.

- Prochain conseil municipal : 10 mars 2022 à 18 heures (vote du budget).

Fin de la séance à 20 h 10

Procès verbal, séance du 10 mars 2022

Résultats DELIBERATIONS (Données chiffrées dans rubrique «Budget 2022»)

Convoqués : LE FAUCHEUR Laurent – LE MOAL Brigitte – SEHAN Alain – ROUAULT Anne-Marie – GAUVAIN Michaël – LEFEBVRE Nathalie – TATON Bruno – DELVO SALAUN Rozenn – THOMAS Gwénaél – TACQUET Marie-Blanche – MORICE Christian – LE HEGARAT Valérie – MORICE Gildas – SEVRET Chrystel – VINCENT Louis – ILLIEN Anne-Yvette – LE GARFF-TRUHAUD Francette – CORLAY Gérald – MARTIN Marie-Christine. **Absent :** /

Secrétaire : MARTIN Marie-Christine

Le procès verbal du 10 février 2022 est approuvé.

1/ Commune : comptes de gestion et administratif 2021

Présentation des comptes de gestion et administratif 2021 du budget communal :

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2021 du budget principal. Monsieur le Maire se retire de la salle pour les échanges et le vote du compte administratif 2021.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2021 du budget principal.

2/ Commune : affectation du résultat 2021

Proposition d'affectation du résultat 2021 du budget communal :

002 - résultat de fonctionnement reporté : 192

272.19 € 1068 - excédents de fonctionnements capitalisés : 350 000 €

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve l'affectation du résultat 2021 du budget principal comme proposé.

3/ Commune : taux d'imposition 2022

Les taux des taxes foncières de la commune étaient les suivants en 2021 :

- 45,57% pour la taxe sur le foncier bâti
- 74,76 % pour la taxe sur le foncier non bâti

Pour rappel, en compensation de la suppression de la taxe d'habitation, les communes ont reçu en transfert le montant de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) perçu par le départe-

ment sur leur territoire.

Il est proposé de reconduire les taux des taxes foncières de la commune suivants en 2022 (45,57% TFB et 74,76 % TFNB)

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil, vote les taux des taxes foncières de la commune suivants en 2022 :

- 45,57% pour la taxe sur le foncier bâti
- 74,76 % pour la taxe sur le foncier non bâti

4/ Commune : budget primitif 2022

Proposition de budget primitif 2022 du budget communal :

Le Conseil, après en avoir délibéré, par 2 abstentions (Mme LE GARFF-TRUHAUD, M. CORLAY) et 17 voix pour, adopte le budget primitif 2022 du budget principal.

5/ Lotissement Hameau des Lavandières : comptes de gestion et administratif 2021

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver le compte administratif du budget « Lotissement Hameau des Lavandières ». Ce dernier fait apparaître les éléments suivants :

Séance du 7 avril 2022

1/ Installation d'un nouveau conseiller municipal et modification du tableau du conseil

Par lettre adressée à Monsieur le Maire, Madame Francette LE GARFF-TRUHAUD a informé renoncer de façon expresse à son mandat de conseillère municipale. Un siège de conseiller municipal devient de fait vacant suite à cette démission. Aux termes de l'article L270 du code électoral, « le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit ».

Conformément à ces dispositions, Monsieur Fabrice PIPART a été convoqué au Conseil Municipal de ce 7 avril 2022.

Monsieur Le Maire demande à Monsieur Fabrice PIPART s'il accepte de siéger au sein du Conseil Municipal. Monsieur Fabrice PIPART accepte d'intégrer le Conseil.

Le Conseil Municipal prend acte de l'installation de Monsieur Fabrice PIPART en qualité de Conseiller Municipal et de la modification du tableau du Conseil qui en découle.

2/ Créance irrécouvrable

Dans sa séance du 28 mars 2019, la commission de surendettement des particuliers des Côtes d'Armor a constaté la situation de surendettement d'une administrée demeurant à Goudelin et a prononcé la recevabilité de son dossier. Le 27 juin 2019, la commission a décidé d'imposer une mesure de rétablissement personnel sans liquidation judiciaire. Les dettes déclarées sont de fait effacées.

Il est donc proposé au conseil municipal de procéder à la prise en charge sur le budget Commune de Goudelin, pour cette créance éteinte, d'un mandat d'un montant de 628.33 €.

Lorsque que la commission de surendettement prononce la recevabilité d'un dossier de surendettement et prononce l'effacement des dettes, les différents mandataires appliquent le résultat

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2021 du budget « Lotissement Hameau des Lavandières ».

Monsieur le Maire se retire de la salle pour les échanges et le vote du compte administratif 2021.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2021 du budget « Lotissement Hameau des Lavandières ».

6/ Lotissement Hameau des Lavandières : budget primitif 2022

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2022 du « Lotissement Hameau des Lavandières » proposé par la commission finances. Ce dernier fait apparaître les éléments suivants :

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte le budget primitif 2022 du budget « Lotissement Hameau des Lavandières ».

7/ Questions diverses

- Soutien à l'Ukraine : point évoqué au CCAS.

- Consultation citoyenne à organiser pour le projet de nouvelle école.

- Recrutements au service technique : le candidat retenu pour le poste à pourvoir en tant qu'ouvrier polyvalent du bâtiment ne souhaite pas donner suite. Un nouveau recrutement va être lancé.

Le nouvel agent sur le poste d'espaces verts va être muté sur la commune au 1er juin 2022.

- Rappel des dates des prochaines élections. Le tableau des permanences sera à compléter en ligne la semaine prochaine.

- Le photographe amateur, Jean-Louis Samson, expose à la médiathèque de Goudelin, pour une exposition photos du lundi 14 mars au samedi 2 avril 2022.

- Festival Leff Dance, jeudi 24 mars à 19h salle des fêtes de Goudelin : Tzef Zone(e) avec la Cie C'hoari (durée du spectacle : 30mn).

- Prochain conseil municipal : 7 avril à 19 heures.

Fin de la séance à 20 h 00 Secrétaire de séance

Marie-Christine MARTIN

de la commission. Monsieur Fabrice PIPART demande si la personne qui sollicité la commission de surendettement a également bénéficié d'un suivi social particulier afin de l'aider.

Monsieur Le Maire indique que la personne a eu un suivi au départ dans le cadre du CCAS de la commune. Cependant la personne n'a pas donné suite aux démarches et n'a pas retourné le dossier de demande d'aide.

Monsieur Alain SEHAN stipule que l'effacement de la dette d'un montant de 628,33 euros peut être considéré comme une aide indirecte.

Monsieur Alain SEHAN informe qu'une ligne budgétaire d'un montant de 1000 euros pour abandon de dettes a été prévue au budget 2022 de la commune.

Monsieur Alain SEHAN indique également que la dette concerne les activités parascolaires suite aux questionnements des conseillers.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité l'effacement de la dette.

3/ Rapport de la CLECT

M. SEHAN présente au conseil municipal le rapport de la CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées) de Leff Armor Communauté pour l'année 2022.

Participation SDIS

Suite à la validation des statuts communautaires par arrêté préfectoral et la prise de compétence par l'intercommunalité « versement du contingent incendie », c'est Leff Armor qui s'acquitte depuis 2019 de la participation contingents incendie. Actualisation automatique des charges transférées les années suivantes par rapport aux demandes réelles du SDIS.

Selon le courrier en date du 13 décembre 2021, les communes de Bringolo, Goudelin, Lanvallon, Plélo, Plouha & Saint Gilles Les Bois ont signé une convention avec le SDIS basée sur la mise à disposition des agents SPV (sapeurs-pompiers

volontaires) de la collectivité durant leur temps de travail. La commune de Goudelin a 2 agents concernés par cette mesure soit une somme attribuée de 7623 euros correspondant à la valorisation du volontariat.

La commune de Goudelin doit s'acquitter de la somme de 23 656 euros au titre du transfert de charges pour le secteur SDIS

Prestations ADS / service commun :

Pour les communautés à fiscalité professionnelle unique, les montants qui devront être remboursés au titre de la mise à disposition de service, pourront être imputés sur l'attribution de compensation (art. 1609 nonies C du CGI). Ainsi, lorsque la communauté verse une attribution de compensation à la commune, les frais liés aux services communs par la commune à la communauté, peuvent être déduits des versements de l'attribution de compensation. En revanche, lorsque la commune verse une attribution de compensation à la communauté, les frais liés aux services communs peuvent s'ajouter au versement de l'attribution de compensation. -

Rappel : calcul participations ADS

- Population INSEE dernier recensement connu 50%

- Nombre d'actes pondérés 50%

Le montant dû par la commune de Goudelin est 9312,84 euros.

Au titre de la taxe professionnelle, Goudelin aurait une contribution à verser d'un montant de 11829 euros.

Soit la charges secteur SDIS / ADS et Taxe professionnelle, Goudelin doit reverser à la communauté de communes la somme de 21 139,72 euros

Cette somme a été prévu au budget 2022, et est versé en plusieurs échéances trimestrielles.

Monsieur Gérald CORLAY questionne par rapport aux pompiers volontaires représentés par les employés municipaux et demande si ces derniers sont bien au nombre de 2 suite au di-

vers au départ d'effectif en début d'année.

Monsieur Le Maire indique qu'il reviendra sur la question en fin de Conseil lors des informations diverses pour apporter les éléments de réponse.

Monsieur Bruno TATON précise que la commune peut positionner au maximum 25% des effectifs pour mise à disposition du personnel en tant que pompier volontaire. Actuellement la commune de Goudelin atteint ce quota. Monsieur Bruno TATON informe également que la somme reversée au SDIS ne sert pas à payer les volontaires mais est utilisée pour le fonctionnement du SDIS.

Il est proposé de valider le rapport conclusif de la CLECT et les montants de révisions des attributions de compensation des communes qu'il propose.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité.

4/ Dispositif « Argent de Poche »

Mme ROUAULT présente aux membres du conseil le dispositif « Argent de Poche » qui consiste à proposer aux jeunes, de 16 à 18 ans, la réalisation de missions sur le territoire de la commune, encadrées et indemnisées. L'objectif de cette opération est de permettre à ces jeunes de trouver « un petit boulot » à un âge où les propositions sont rares, de découvrir la commune et le travail en équipe mais aussi de s'impliquer dans l'amélioration de leur cadre de vie.

Il leur sera proposé la signature d'un contrat pour la participation à des travaux simples sur un créneau de 3 h 30 par jour sur une matinée incluant 30 minutes de pause.

La rémunération est fixée à 15 € pour chaque mission.

L'encadrement sera assuré par un tuteur (adjoint ou agent du service technique).

Madame Anne Marie ROUAULT précise qu'il ne faut pas confondre ces missions ponctuelles avec un travail ou une mission d'intérêt général.

Chaque jeune pourra effectuer au maximum 3 missions à l'année.

Après recensement, 64 jeunes goudelinais sont nés sur les années 2004 / 2005 / 2006 : 32 jeunes nés en 2004 : 15 concernés par le dispositif selon la date de naissance

21 jeunes nés en 2005

11 jeunes nés en 2006 : 9 concernés par le dispositif selon la date de naissance

Soit au total 45 jeunes goudelinais sont éligibles au dispositif.

Les dossiers peuvent être retirés en mairie ou sur le site internet de la commune. Chaque dossier est composé d'un contrat, une autorisation parentale, une fiche de renseignements et une liste de document à transmettre.

L'information de ce dispositif a été diffusé par le biais de divers canaux de communication (affiche, presse, site internet de la commune)

Les dates retenues sont le jeudi 21 avril matin, le mardi 5 juillet matin, le mardi 5 juillet après midi, le lundi 18 juillet matin, le mardi 19 juillet matin, le vendredi 28 octobre après midi.

L'opération représente un coût de 300 euros financé comme suit

100 euros par la CAF (subvention de 5 euros par mission par l'organisme) 200 euros en auto-financement par la commune

Pour la journée du 21/04/2022, les tuteurs se-

ront Madame Anne Marie ROUAULT et Madame Brigitte LE MOAL.

Madame Anne Marie ROUAULT et Madame Brigitte LE MOAL font appel aux volontaires auprès des conseillers pour être tuteurs sur les prochaines missions.

Madame Marie Christine MARTIN interroge sur les modalités par rapport aux assurances.

Madame Anne Marie ROUAULT indique qu'il s'agit de la responsabilité civile personnelle des parents du jeune et l'assurance de la commune.

Il est proposé aux membres de l'Assemblée de mettre en place le dispositif « Argent de Poche » tel que présenté et d'autoriser M. le Maire à signer tout document se rapportant à cette décision.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité.

5/ Soutien à l'Ukraine

Face à la situation de crise qui frappe depuis plusieurs semaines l'Ukraine, l'AMF a appelé les communes à participer à la solidarité nationale pour soutenir la population ukrainienne. Le Gouvernement et l'ensemble des associations humanitaires sont également mobilisées pour accompagner la population soumise à cette situation de guerre.

Sensibles aux drames humains que ce conflit engendre, la commune de GOUDELIN tient à apporter son soutien et sa solidarité au peuple ukrainien.

Vu l'urgence de la situation,

Après avoir entendu ce rapport, le conseil municipal, à l'unanimité,

- SOUTIENT les victimes de la guerre en Ukraine en faisant un versement d'un montant de 1 000 € au fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO) activé par le Centre de crise et de soutien du MEAE (service recettes de la DSFIPE).

- AUTORISE M. le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

6/ Allocations de retour à l'emploi

M. le Maire explique qu'une rupture conventionnelle est considérée comme une perte involontaire d'emploi. Les employeurs publics ne pouvant pas cotiser à Pôle Emploi pour leurs agents titulaires, ils sont à ce titre en auto-assurance au regard de l'indemnisation chômage et devront eux-mêmes verser les allocations d'aide au retour à l'emploi à leurs anciens agents.

Après étude, le service juridique du cdg22 a calculé l'indemnité ARE à verser à l'agent concerné. Le calcul de l'allocation serait de 34.06 € brut pendant 730 jours

Après avoir entendu ce rapport, le conseil municipal, à l'unanimité,

- AUTORISE l'indemnisation chômage de l'agent suite à la rupture conventionnelle signée.

- RETIENT le calcul estimatif de 34.06 € brut / jour pendant 730 jours et actualisable selon la situation réelle de l'agent.

- AUTORISE M. le Maire, ou son représentant, à signer tout document et acte relatifs à l'exécution de cette décision.

7/ Cession de terrain – zone de Kéribot

Leff Armor Communauté a fait part de son intention d'acquérir une partie de la parcelle cadastrée ZE 179, propriété de la commune, en fond de zone d'activités (Kéribot). La surface estimée suite à la division serait environ de 6 330 m². Les services des domaines viennent d'être consultés et dans l'attente de l'offre de prix officielle de la Communauté de Communes, il est proposé de valider le principe de la cession ainsi présentée et d'autoriser M. le Maire ou son représentant à accomplir l'ensemble des formalités nécessaires à la finalisation de ce dossier.

Après avoir entendu ce rapport, le conseil municipal, à l'unanimité,

- VALIDE le principe de la cession ainsi présentée.

- AUTORISE M. le Maire ou son représentant à accomplir l'ensemble des formalités nécessaires à la finalisation de ce dossier.

8/ Devis Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor

Le Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor (SDE 22) est compétent en matière de contrôle de la distribution de l'électricité des foyers lumineux, des extensions / renforcements de réseaux et de l'éclairage public. Dans la mesure où la commune de Goudelin a transféré la compétence éclairage public au SDE22, celui-ci gère donc la création et la rénovation des lignes d'éclairage public et prend en charge une partie des montants des travaux réalisés. La commune finance, quant à elle, le solde des travaux, conformément à la convention conclue avec le syndicat départemental.

Deux devis reçus sont présentés à l'Assemblée:

- Rue d'Armor – Effacement des réseaux BT/ infrastructures télécommunications et aménagement de l'éclairage public

	MONTANT TRAVAUX (TTC)	PARTICIPATION COMMUNE
Réseau électrique	32150 €	11907.41 €
Réseau éclairage public	26100 €	15708.33 €
Infrastructures télécommunications	14700 €	14700 €

- Rue de la Croix Rouge (devis complémentaire - 1 mât) Montant travaux (TTC) : 3500 €

Participation commune : 2 106.48 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- AUTORISE M. le Maire, ou son représentant, à signer les conventions financières formalisant ces dispositions.

9/ Travaux divers - devis

Travaux toilettes de l'église

- Lot Plomberie

ETS Prest'eau de Lanrodec : 3 882,68 euros HT

- Lot Carrelage

ETS Richeux de Le Merzer : 2 241,90 euros HT

- Lot Porte

ETS Collin de Goudelin : 2 291 euros HT

Le Conseil Municipal valide ces devis par 18 voix pour et 1 abstention.

Travaux peinture portes et porche de l'église (rouge carmin et 3 couches) ETS Mahou de Cavan : 3 882,68 euros HT

Travaux espace boules Aménagement / Matériaux

ETS Calipro de Lanvollon : 3 882,68 euros HT

Projet bâtiments service technique – Architecture

Leloup Architecte de Pabu : 1 500 euros HT

Feu d'artifice – Pardon de l'Isle

Eurodrop : 3 500 euros

Boite à livres

Entreprise Collin de Goudelin : 1 185,60 euros TTC

Illumination de Noël

Décolum : 1 950,72 euros TTC

Eurodrop : 437,40 euros TTC (3 sapins argentés)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire, ou son représentant, à signer les devis présentés.

10/ Questions diverses

- Rue d'Armor

Monsieur Le Maire indique qu'une réunion d'information aura lieu le samedi 23/04/2022 à 11h avec les riverains de la Rue d'Armor au Club House afin de présenter le projet des travaux à venir dans la rue.

- Lotissement Le Verger

Monsieur Le Maire informe que la voirie du lotissement Le Verger n'était pas la propriété de la commune mais du propriétaire initial de la parcelle sur laquelle les constructions ont été effectuées. Les héritiers ont décidé de céder à titre gratuit à la commune la voirie.

- Personnel Service Technique

Monsieur Le Maire revient sur le personnel des services techniques afin de répondre à la question de Monsieur Gérard CORLAY.

Actuellement il y a 2 agents des services techniques en tant que pompiers volontaires. Un intérimaire proposé par le Centre de Gestion est au sein de l'équipe afin de palier au départ d'effectif en début d'année et dans l'attente de l'arrivée de l'agent au 01/06/2022 pour le secteur espaces verts.

Séance du 5 mai 2022

Convoqués : LE FAUCHEUR Laurent – LE MOAL Brigitte – SEHAN Alain – ROUAULT Anne-Marie – GAUVAIN Michaël LEFEBVRE Nathalie – TATON Bruno – DELVO SALAUN Rozenn – THOMAS Gwénaél – TACQUET Marie-Blanche – MORICE Christian – LE HEGARAT Valérie – MORICE Gildas – SEVRET Chrystel – VINCENT Louis – ILLIEN Anne-Yvette PIPART Fabrice – CORLAY Gérard – MARTIN Marie-Christine.

Absents : LE HEGARAT Valérie (assiste à la commission intercommunale Développement économique (pouvoir à Laurent LE FAUCHEUR) et VINCENT Louis

Secrétaire de séance : LE MOAL Brigitte

Le procès verbal de la séance du 7 avril 2022 est adopté à l'unanimité.

1/ Commissions internes à Leff Armor communauté – remplacement d'un membre délégué

Pour le poste agent bâtiment, le recrutement est suspendu à ce jour. Le candidat retenu n'a pas donné suite.

Un stagiaire a rejoint l'équipe des agents techniques.

- Compte rendu avec l'ATD

Monsieur Le Maire informe d'une réunion avec l'ATD qui a présenté les travaux à venir sur la commune pour l'année 2022 et les éventuels projets futurs souhaités par l'ATD.

Pour l'année 2022, au niveau du croisement de la RD9/RD67, un haricot va être positionné sur la route direction déchetterie ainsi qu'au milieu de la route.

Monsieur Gérard CORLAY signale que ces travaux étaient programmés depuis de nombreuses années par l'ATD et non réalisés jusqu'à ce jour.

L'ATD souhaiterait la fermeture de l'intersection qui traverse la RD9 au niveau du lotissement Le Verger et direction Kerdonnard.

Le Conseil n'est pas favorable à ce souhait.

Pour information, 8000 véhicules dont 4000 poids lourds passent par jour au niveau de la commune sur la RD9.

Un renouvellement de la chaussée va être programmé par l'ATD au niveau de Rangar – Kerlan. Dossier étudié par l'ADAC

Monsieur Le Maire indique que l'ADAC informe de la faisabilité d'un lotissement pouvant comporter entre 12 à 14 lots en continuité du lotissement de la Croix Rouge, dont 2 lots pour des logements sociaux. Il s'agit d'une simulation de projet.

Monsieur Le Maire informe qu'une demande a été faite l'ADAC pour l'étude de faisabilité concernant le projet d'école.

- Elections Présidentielles du 10/04/2022 et 24/04/2022

Monsieur Le Maire indique que le planning a été transmis à chacun pour se positionner depuis plusieurs jours. Dans le cas où un élu serait indisponible en dernière minute, il est demandé dans la mesure du possible de trouver un remplaçant/remplaçante et d'informer Monsieur Le Maire.

Monsieur Le Maire souligne que des personnes ont réceptionné des cartes d'électeurs et les

professions de foi des candidats à tort. En effet, les personnes ne sont sur les listes électorales des élections présidentielles mais sur des listes complémentaires. Les personnes concernées peuvent voter uniquement pour certaines élections du fait de leur nationalité (ressortissants étrangers).

Les deux bureaux de vote seront situés au niveau de la salle des fêtes et différencier : bureau 1 et bureau 2.

Concernant le dépouillement, les tables seront installées en même temps que les bureaux de vote. Contrairement aux dernières élections effectuées en 2021, il y aura une seule élection par bureau.

- Présentation Budget 2022 de Leff Armor

Monsieur Alain SEHAN présente au conseil le budget 2022 de Leff Armor et informe qu'une augmentation d'environ 25% sera mise en place pour la Taxe d'Ordures Ménagères (TEOM).

En effet, lors de la mise en place de la TEOM sur l'ensemble des communes de Leff Armor, certaines communes étaient assujetties à la ROM (Redevance Ordures Ménagères) qui était déficitaire.

La différence entre les 2 modes est que la TEOM est une taxe présente sur les avis d'imposition et que la ROM est payable sur facture.

Du fait d'avoir rassemblé l'ensemble des communes sous le TEOM, le déficit de la ROM a également été transféré sous la TEOM. De ce fait, une augmentation de la TEOM est nécessaire afin d'équilibrer les comptes et l'absorption du déficit.

Les membres du conseil sont stupéfaits d'une telle augmentation et pensent que Leff Armor devrait peut être revoir certains postes de dépenses.

- Intervention Leff Dance

Madame Brigitte LE MOAL informe que l'association Leff Dance a été satisfaite de son intervention dans la commune de Goudelin et souhaite renouveler l'expérience.

Les goudelinais ont répondu présents pour voir le spectacle proposé au tarif de 2 euros. Le prochain conseil a été fixé le 05/05/2022 à 19h00.

Fin de la séance à 21h15

Le conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, prend acte des modifications telles que présentées.

2/ Vote des subventions

Les subventions aux associations ont été discutées lors de la commission « associations » du 2 mai 2022 et sont présentées lors de la séance

ASSOCIATIONS EXTERIEURES	
SPORT	
ASSOCIATION BULLE D'EAU – GUINGAMP (filiale des nageurs guingampais)	0
ARMOR BASKET CLUB-PABU	0
CANOE KAYAK CLUB-GUINGAMP	0
CLUB DES NAGEURS GUINGAMPAIS ET SECTION TRIATHLON (6 goudelinais)	100
CLUB D'ESCALADE ARMOR AR-GOAT-POLOISY	0

COURIR A LANVOLLON	0
ETOILE DE TRESSIGNAUX	0
GUINGAMP ROLLER SKATING	0
GUINGAMP VOLLEY-BALL-GUINGAMP	0
L'ATELIER CHORE GRAPHIQUE-ECOLE DE DANSE-PABU	0
LOISIRS SPORTS DETENTE-PLELO	0
PAIMPOL ARMOR RUGBY CLUB-PAIMPOL	0
PAIMPOL GOELO JUDO	0
RUGBY CLUB-Saint-Brieuc	0
SKOL GOUREN-Louargat	0

STUDIO DANSE-Guingamp	0
TREGUEUX LANGUEUX ATHLETISME-TREGUEUX	0
CULTURE/LOISIRS/ENVIRONNEMENT	
AAPPMA (Association de pêche et de protection du milieu aquatique) LANVOL-LON-PLOUHA	0
COMICE AGRICOLE DU CANTON- PLOUAGAT: pas de bilan car interrompu depuis 2019 (30cts/hab si comice à l'extérieur-si comice à Goudelin 1€/hab) : à Goudelin en 2023	525
EAU & RIVIÈRES de Bretagne	0

SOCIAL : BILAN NON DEMANDÉ SYSTÉMATIQUÉMENT	
ADMIR DE GOELO ARGOAT TREGOR- PLOUHA : pas de bilan fourni : demandé	250
APPEL DÉTRESSE-GUINGAMP	0
APAA-TREGROM	0
CIDFF(centre d'information sur les droits des femmes et des familles)	0
CROIX ROUGE FRANCAISE DELEGATION TERRITORIALE 22 (Antenne de Guingamp)	35
LES RESTAURANTS DU CŒUR 22	35
QUATRE VAULX -LES MOUETTES-SAINT-CAST LE GUILDO	0
Rêves de Clown	35
SOLIDARITÉ PAYSANS BRETAGNE	0

MEDICAL/ SECOURS	
ADAPEI 22(Association départementale des amis et parents de personnes handicapées mentales)	0
AFM TELETHON (Association française contre les myopathies)-TREGUEUX	0
AFSEP (Association française des sclérosés en plaques) de Bretagne	0
APF 22 (association des paralysés de France)	35
ASSOCIATION LA PIERRE LE BIGAUT MUCOVISCIDOSE-CALLAC	150
ASSOCIATION REGIONALE DES LARYNGECTOMISÉS ET MUTILES DE LA VOIX BRETAGNE	0
FRANCE ADOT 22 (Don d'Organes et de Tissus humains)-TREVOU-TREGUIGNEC	35
France REIN (association des insuffisants rénaux des Côtes-d'Armor)	0
LEUCÉMIE ESPOIR-PLEDRAN	35
LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER COMITE 22	150
PARENTS ET JEUNES SAPEURS-POMPIERS -LANVOLLON: 1 jeune goudelinais en formation	35
SNSM-SAINT-QUAY-PORTRIEUX	0
UNAFAM 22(union nationale de familles et amis de personnes malades et/ouhandicapées psychiques)	0

FORMATION : SI DES JEUNES GOUDELINAISE NFORMATION	
--	--

BATIMENT CFA DES COTES D'ARMOR	35
BATIMENT CFA MORBIHAN	0
C.M.A.22(Chambre de Métiers et de l'Artisanat)-Ploufragan et Dinan	245
COLLEGE NOTRE-DAME-LANVOLLON : aide privilégiée aux écoles primaires de Goudelin	0
LA PREVENTION ROUTIERE COMITE DES COTES D'ARMOR	0
MFR-MAISON FAMILIALE RURALE-PLERIN	0
MFR-MAISON FAMILIALE RURALE-35 MONTAUBAN DE BRETAGNE	0
MFR-MAISON FAMILIALE RURALE-LOU-DEAC:1goudelinais	35
OHÉ PROMÉTHÉE Côtesd'Armor	0
PROTECTION CIVILE-COTES D'ARMOR	0
SKOL DIWAN GWENGAMP - GUINGAMP : ce n'est plus une subvention facultative : obligation de verser le FORFAIT SCOLAIRE comme pour les écoles privées sous contrat d'association : il s'agit d'une dépense obligatoire	0
TOTAL ASSOCIATIONS EXTERIEURES	1735

ASSOCIATIONS COMMUNALES	
SPORT	
AMICALE CYCLO GOUDELIN	300
LBBG (la boule bretonne goudelinaise)	475
LES FOUS DU VOLANT : volonté de ne pas demander de subvention	0
LOISIRS DETENTE GOUDELIN	685
MOTO CLUB GOUDELIN LE MERZER	

TENNIS CLUB LANVOLLON GOUDELIN	295
TWIRLING CLUB DE L'ISLE : baisse importante des effectifs au fil des ans	500
UNION SPORTIVE GOUDELINAISE FOOTBALL	3675
CULTURE	
AMICAL LAIQUE (contrepartie APEL par mise à disposition gratuite salle des fêtes pour les Tréteaux de l'Isle pour une équité entre les 2 associations parents élèves)	370
COMITE DES FETES	945
FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS D'ALGERIE	370
GOUDELIN FETE MEDIEVALE : subvention pouvant être majorée si cinéscénie	600
KANERIEN ANENEZ : n'ont pas souhaité de subvention	
SUR LES CHEMINS DE L'HISTOIRE : nouvelle association	300

SOCIAL	
AFR ASSOCIATION FAMILLES RURALES GOUDELIN (aide poursalaire cuisinier)	2415
LIAMMSENE-BREIZH	125

LOISIRS	
CLUB LA JOYE SANS FIN	370
LOISIRS ET BRICOLAGE	265
SOCIETE CHASSE GOUDELIN BRINGOLO	420
KIKEKO	125
TOTAL ASSOCIATIONS COMMUNALES	12235
TOTAL SUBVENTIONS	13970€

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, retient les montants de subventions communales ci-dessus pour l'année 2022.

M. Bruno TATON souhaite que soit noté au procès-verbal que les associations « n'oublient pas les commerces locaux » dans l'organisation de leurs manifestations.

3 /Sécurisation du carrefour du Restou : attribution du marché de travaux

M. Gauvain, adjoint en charge de la voirie, expose au Conseil que dans le cadre de la sécurisation du carrefour du Restou, une procédure de consultation, sous la forme d'une procédure adaptée, a été lancée pour des travaux de voirie, de réseau d'eaux pluviales de signalisation et d'aménagement paysager.

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié et a été dématérialisé sur la plateforme www.mégalis.org avec une date de remise des plis fixée au vendredi 29 avril 2022 à 12h00.

Les critères de jugement des offres étaient les suivants :

- prix des prestations. (50%)
- valeurs techniques (30%)
- délais (20%)

La Commission d'appel d'offres a procédé à l'analyse des propositions et propose au Conseil Municipal d'attribuer le marché de travaux à l'entreprise EUROVIA qui a présenté l'offre économiquement la plus avantageuse pour un montant de 47 139,75 € HT (56 567,70 € TTC). Les travaux pourraient débuter en juin pour une durée de 3 semaines environ.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'attribuer le marché de travaux à l'entreprise EUROVIA qui a présenté l'offre économiquement la plus avantageuse pour un montant de 47 139,75 € HT (56 567,70 € TTC).

4 /Actualisation des tarifs communaux

• M. SEHAN présente la participation aux frais de chauffage qui sera demandée pour l'utilisation de la salle des fêtes et de la salle omnisports par les associations

Le principe de calcul retenu pour 2022 serait un forfait en fonction de l'utilisation sur une semaine type :

*Utilisation importante	Coef 3	150€
*Utilisation moyenne	Coef 2	100€
*Utilisation faible	Coef 1	50€
*Absence d'utilisation	Coef 0	0€

Application de ce principe au titre de la participation 2022 :

2022/GOUDELIN		
Tennis de table	2	100
Loisirs détente	3	150
Joye sans fin	2	100
Twirling Club de l'Isle	3	150
USG	2	100

Volley Club	3	150
Tennis Club	1	50
Famille Rurale	0	0
La Boule Goudelinaise	0	0
FNACA	0	0
Comité des fêtes	0	0
Amicale laïque	0	0
Kanérien	0	0
Fête médiévale	0	0
Centre de secours	0	0
Kikeko	0	0
SOIT		800

2022/EXTERIEURS		
Yoga		60
Pizza (droit de place)		60
Crêpier(ne vient plus)		
LAC	2	100
Gym Lanvallon	1	50
SOIT		270
TOTAL		1070

Le conseil est appelé à se prononcer sur les nouveaux forfaits de frais de chauffage proposés et la mise en œuvre de cette participation tel que présenté.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide ces tarifs tels que proposé.

• Suite à l'aménagement d'une deuxième salle au club house à la salle omnisports et aux récentes demandes d'utilisation de ces salles à des fins privées, il est proposé au conseil municipal de voter une tarification spécifique pour cet usage.

RESERVATION (caution : 200 €)	Particuliers domiciliés sur la commune	Particuliers domiciliés hors commune Entreprises
½ journée (jusqu'à 20 heures)	50€	70€

Un forfait ménage pourra être appliqué en plus de la location si l'état sortant n'est pas jugé satisfaisant (50 €).

Il est précisé que les associations resteront prioritaires pour réserver la salle : la réservation s'effectuera via le planning d'occupation géré par l'accueil de la mairie.

Le conseil est appelé à se prononcer sur ces nouveaux tarifs de location de salle : **Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide ces tarifs tels que proposé.**

• Une demande d'utilisation des sanitaires (douches) de l'espace sportif, à des fins privées, dans le cadre de la réception de nombreux invités, a été reçue en mairie : M. Alain SEHAN et la commission associative, ont émis un avis

Compte-rendu des Conseils municipaux

Tous les comptes-rendus des conseils municipaux sont consultables sur notre site internet : www.goudelin.fr

défavorable à cette demande : seules les associations peuvent les utiliser.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide cette décision.

5 / Contrat saisonnier

En raison d'un accroissement saisonnier d'activité, il y a lieu de créer un emploi non permanent (espaces verts) sur le grade d'Adjoint Technique - C1- à temps complet pour une durée hebdomadaire d'emploi de 35 heures dans les conditions prévues à l'article 3 2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984.

Il est précisé qu'il ne pourra s'agir que d'un contrat d'une durée maximale de 6 mois, renouvellement compris, pendant une même période de 12 mois consécutifs.

Les conseillers municipaux sont invités à se prononcer sur cette création de poste non permanent tel que proposé.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de créer un emploi non permanent sur le grade d'Adjoint Technique - C1- à temps complet pour une durée hebdomadaire d'emploi de 35 heures dans les conditions prévues à l'article 3 2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984.

6 / Aérateur pelouse : devis

L'aérateur de pelouse permet d'entretenir les terrains en évitant le feutrage des pelouses et l'utilisation des produits phytosanitaires.

M. GAUVAIN présente les 3 devis reçus pour l'achat d'un aérateur de pelouse.

Il propose de retenir l'offre tarifaire de l'entreprise PARRAMANT, de Saint-Martin-des-Champs, moins disante, pour un montant estimatif de 3 708 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil donne son accord à l'unanimité pour faire l'acquisition de cet équipement.

7 / Questions diverses

• Devis peinture : entreprise BSM de Pordic pour un montant de 3 915,89 € HT (4 699,07 TTC) pour des travaux de marquage peinture résine

• Fin de travaux de la 16ème allée de boules

• Présentation du projet d'extension du local technique (zone de Kéribot) :

• ADAC sollicitée en vue d'une étude de faisabilité (actualisée avec le projet de 2019) concernant le projet de construction d'un nouveau groupe scolaire ou sa rénovation et la réhabilitation de l'ancienne école publique

• Une consultation élargie est prévue pour en discuter.

• Redadeg 2022 : course à relais au profit de la langue bretonne Vannes/Vitré 1311 kms : passe à Goudelin le vendredi 27 mai à 00h40 km 1595 sur D9 (Rangaré en direction de Pommerit-le-Vicomte)

• Elections législatives les 12 et 19 juin 2022 : planning des permanences sera mis en ligne prochainement.

• Nettoyage citoyen du cimetière le samedi 7 mai 2022 de 10h à 12h

• Cérémonie du 8 Mai 1945 : RV 10h45 devant la mairie

• Intrigue médiévale : 22 mai 2022

• Inauguration des nouveaux bâtiments communaux le 25 juin 2022 en soirée :

• Retour sur la commission Insertion de Leff Armor Communauté du 17 mars 2022 (Mme Marie-Blanche TACQUET)

• Prochain conseil municipal le 9 juin 2022

Fin de la séance à 21 h 15

Secrétaire de séance, Brigitte LE MOAL

AlloTad :

Bénéficiaires : les habitants de la Communauté de communes sans véhicule ou permis de conduire ou dans l'incapacité d'utiliser un véhicule de façon temporaire ou permanente

Ne sont pas pris en charge : les transports médicalisés, les urgences médicales, les groupes de plus de 4 personnes.

Tarifs :

Trajets à l'intérieur de la Communauté de communes : 2€ par personne, soit 4€ l'aller-retour.

Ticket combiné possible : Tibus + AlloTAD = 2€, prévenir la Centrale de Mobilité lors de la réservation du trajet.

Desserte des pôles de santé situés dans les agglomérations voisines, notamment les centres hospitaliers de Guingamp, Paimpol et Saint-Brieuc : 3€ par personne, soit 6€ l'aller-retour.

Jours de fonctionnement :

- Lundi : 8h30 à 13h00
- Mardi : 08h30 à 19h30
- Mercredi : 8h30 à 19h30
- Vendredi : 8h30 à 19h30
- Samedi : 8h30 à 13h00

Comment s'inscrire :

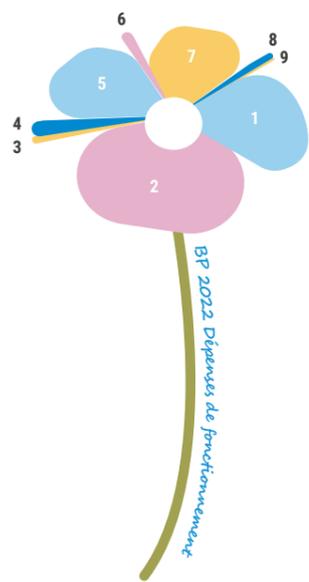
• Adhésion au service auprès de la mairie du domicile ou à la Communauté de communes.

• Réservation : appeler la Centrale de Mobilité au 0 810 22 22 22 la veille avant 12h00.

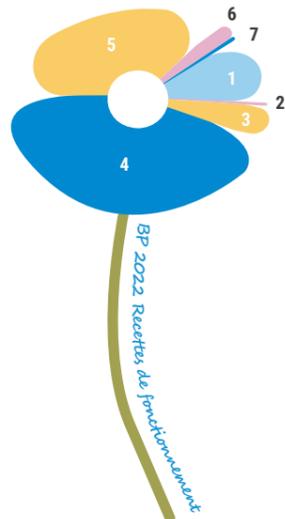
• Communes desservies : Boqueho, Bringolo, Saint-Jean-Kerdaniel, Châtaudren-Plouagat, Cohiniac, Saint-Fiacre, Gommenech, Tréverec, Goudelin, Lannebert, Tremeven, Lanvallon, Lanrodec, Le Faouët, Le Merzer, Pléguien, Plélo, Pleruef, Plouha, Plouvara, Pludual, Pommerit-Le-Vicomte, Saint-Gilles-Les-Bois, Saint-Péver, Trégomeur, Tréguidel, Tressignaux.

• Limite maximale : 12 trajets (soit 6 aller-retours) mensuels.

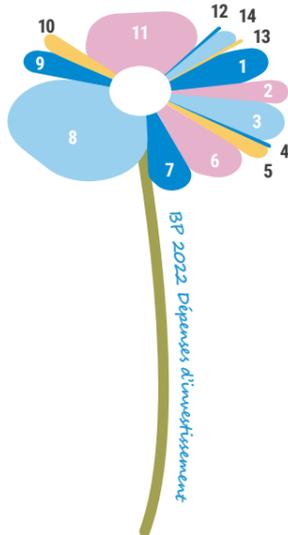
Budget 2022



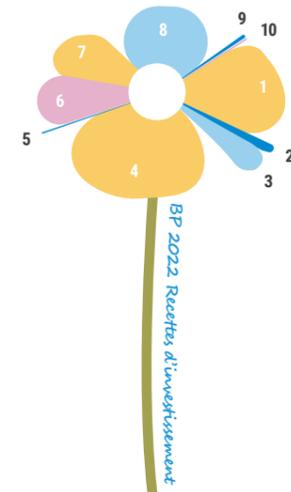
- 1. Charges à caractère général (338 580 €)
- 2. Charges de personnel (540 400 €)
- 3. Atténuations de produits (22 200 €)
- 4. Dépenses imprévues (40 000 €)
- 5. Virement à la section d'investissement (281 414 €)
- 6. Opération d'ordre (23 107 €)
- 7. Autres charges courantes (286 124 €)
- 8. Charges financières (16 000 €)
- 9. Charges exceptionnelles (2 500 €)
- TOTAL 1 550 324 €**



- 1. Résultat de fonctionnement reporté (192 272 €)
- 2. Atténuations de charges (3 100 €)
- 3. Produits des services, du domaine (81 500 €)
- 4. Impôts et taxes (670 000 €)
- 5. Dotations, subventions et participations (552 910 €)
- 6. Autres produits de gestion courante (45 500 €)
- 7. Produits exceptionnels (5 042 €)
- TOTAL 1 550 324 €**



- 1. Emprunt et dettes (101 500 €)
- 2. Fibre Optique (54 000 €)
- 3. SDE (92 000 €)
- 4. Acquisition parts sociales (1 000 €)
- 5. Acquisition de matériels (31 000 €)
- 6. Batiments divers (85 000 €)
- 7. Voirie diverse (61 000 €)
- 8. Groupe Scolaire (357 365 €)
- 9. Aménagement Le Restou (60 000 €)
- 10. Travaux divers (30 000 €)
- 11. Rue d'Armor (270 000 €)
- 12. Opérations pour tiers (2 000 €)
- 13. Dépenses imprévues (40 000 €)
- 14. Ponts (5 000 €)
- TOTAL 1 189 865 €**



- 1. Exédent investissement (235 008 €)
- 2. Amortissements (23 107 €)
- 3. FC TVA et Taxes aménagement (40 000 €)
- 4. Exédent de fonctionnement (350 000 €)
- 5. Dépôt et cautionnements versés (1 500 €)
- 6. Subvention d'investissement (113 000 €)
- 7. Transfert Terrain lotissement (137 568 €)
- 8. Virement section de fonctionnement (281 414 €)
- 9. Produit de cession (6 268 €)
- 10. Opérations pour comptes de tiers (2 000 €)
- TOTAL 1 189 865 €**

MOT DE LA MINORITÉ

Chères Goudelinaises, chers Goudelinais,

Après deux années de fonctionnement de la nouvelle équipe municipale, un changement important est intervenu, avec la démission de Francette le Garff Truhaud.

C'est une décision qui a été difficile à prendre, compte tenu de son engagement de longue date dans la vie communale.

Les éléments essentiels de cette décision sont une participation démocratique ainsi qu'une communication à l'intérieur du conseil, qui ne correspondaient pas au niveau attendu.

Nous serons vigilants à ce que ces deux thèmes progressent, pour assurer une participation accrue de tous les membres du conseil.

Merci à Francette pour toutes ces années au service des Goudelinais et Goudelinaises et bienvenue à Fabrice Pipart qui a repris le siège laissé disponible depuis le mois d'avril.

L'équipe de la minorité sera toujours engagée pour contribuer à l'amélioration de la vie quotidienne des Goudelinais et Goudelinaises et bien évidemment à leur écoute.

Après deux années de réalisation, bien souvent de projets engagés par l'ancienne municipalité, nous avons la volonté de rendre notre commune attractive et de construire ensemble notre avenir.

C'est dans cet esprit que nous serons force de proposition et vigi-

lants sur les choix et réalisations des projets structurants pour Goudelin, qui vont, nous le demandons, être abordés maintenant.

Nous souhaitons à tous et toutes un été ensoleillé, et de profiter de bons moments en famille et entre amis.

Gérald Corlay, Fabrice Pipart,

Mot de Francette

Chères Goudelinaises, chers Goudelinais, C'est avec grand regret, que j'ai pris la décision de démissionner du conseil municipal, le 22 mars 2022.

Une décision longuement réfléchie, nullement par amertume, mais profondément motivée par une absence de débat et de respect démocratique au sein de notre assemblée.

Je tiens particulièrement à remercier les Goudelinais qui nous ont fait confiance lors des élections en 2020, mes colistiers, toutes celles et ceux qui ont accompagné la liste « Construisons ensemble notre avenir ».

L'été est là, profitez bien de tous les bons moments et prenez soin de vous.

Francette Le Garff Truhaud

Centre aéré



Le centre aéré de Goudelin ouvrira ses portes le lundi 11 juillet.

Charlotte Le Huerou assure, une fois de plus pour le plus grand bonheur des enfants, la direction du centre. Elle est assistée de Coraline Olivo, animatrice BAFA et surveillante de baignade, et de Thibaut Larde, animateur BAFA, que les enfants connaissent déjà. Notre structure accueille aussi deux stagiaires, Manon Rault et Noémie Le Flem.

Nous pouvons toujours compter sur notre cuisinière, Sylvie Hulen, pour assurer les repas et l'entretien des locaux. Cette année, le thème est basé sur « le voyage dans le temps ».

L'équipe d'animation propose aux en-

fants un programme varié et innovant : la traditionnelle baignade des chevaux du pardon, des grands jeux, des activités manuelles, des jeux d'eau, le ventrigrisse légendaire, mais aussi des sorties : le village gaulois, la Vallée des Saints et bien sûr la sortie plage.

Cette année, 2 mini-camps sont organisés :

- Pour les 6-8 ans (les 25 et 26 juillet) à la Ferme du Syet à Minihy-Tréguier.

Au programme : camping à la ferme, découverte de l'équitation, balade en canoë...

- Pour les 9-12 ans (les 18 - 19 -20 et 21 juillet) camping Le Panoramique de Binic. Au programme : activités nautiques, mini-golf, piscine...

Pour toute demande d'information, contactez par mail :

afr.goudelin@gmail.com

Information importante : L'ensemble du bureau fait savoir qu'il est à la recherche de nouveaux membres pour pouvoir perpétuer l'Association Familles Rurales.

Goudelin fête médiévale



Le 22 mai dernier, Goudelin Fête Médiévale organisait, pour la 2ème année consécutive, une randonnée parsemée de 9 énigmes inédites sur un circuit de 4,5 km, aux abords de la chapelle.

Malgré une météo peu clémente, la journée a été illuminée par l'enthousiasme des participants (188), ravis d'aider Guillaume de GOUDELIN dans sa quête (dé-nicher Jop Frilouz).

Grâce au dévouement de tous les bénévoles, l'animation a conquis un large public...grands comme petits !

Un grand merci également aux proprié-

taires et agriculteurs qui nous ont autorisé l'accès à leurs terrains.

Nous avons également une pensée pour la famille de Louis Salaun qui nous a quittés en début d'année.

Pendant de nombreuses années, Louis, avec l'équipe de cavaliers du Gollot, a été un élément moteur de notre association. Il était excellent cavalier mais pas que..... Son humour pince-sans-rire, son implication à améliorer sans cesse les spectacles et tout simplement sa générosité resteront gravés dans nos mémoires.

Merci encore Louis...

Bonnes vacances à tous



L'Ancien d'Algérie

Ce 19 mars 2022, pour nous, Anciens d'Algérie, soldats du contingent, est un millésime que l'on ne doit pas ignorer. Il y a 60 ans, le 18 mars 1962, les accords d'Evian étaient signés entre la France et l'Algérie stipulant un Cessez-le-feu pour le 19 mars à midi. Ce fut un immense soulagement dans les familles qui avaient un fils, un frère, un fiancé, un mari mobilisé par ce conflit. Une délégation goudelinaise s'est rendue à la stèle départementale de Langouhède en Plénée-Jugon, où une

Deux amis et camarades nous ont quittés cet hiver :

Yves Tartivel (porte drapeau) et Jean Illien (ancien trésorier)

Le comité renouvelle à leurs familles toute sa sympathie

cérémonie emprunte d'un profond recueillement, était rendue aux 312 costarmoricains qui ont laissé leur vie de l'autre côté de la Méditerranée.



Si vous le souhaitez voici quelques dates à retenir :

- Journée-détente le jeudi 18 août ;
- Concours de cartes de la rentrée le lundi 3 octobre.

Agréable été à toutes et à tous



PASS ENGAGEMENT pour les jeunes Costarmoricains de 16 à 25 ans : Le Pass'Engagement est un dispositif qui s'adresse aux jeunes costarmoricains de 16 à 25 ans (1997-2006), incitant à une citoyenneté active et responsable. Il est demandé au jeune de s'engager 2 h minimum par semaine, de septembre 2022 à juin 2023, au sein d'une association costarmoricaine ou d'un centre social. Cet engagement doit impérativement porter sur la notion de service rendu à la personne (en présentiel). En contrepartie, le département des Côtes-d'Armor, la CAF et l'Association Départementale Information Jeunesse, s'engagent à soutenir le jeune dans le financement de son projet personnel et/ou professionnel non démarré - formation, mobilité, logement - en lui octroyant une bourse pouvant aller jusqu'à 1 200 €.

Plus d'informations : <https://cotesdarmor.fr/pass-engagement>

Le Pass'Engagement
Un dispositif pour les 16-25 ans

Decouvrez le monde associatif à travers l'engagement bénévole et bénéficiez d'un coup de pouce pour réaliser ton projet !



Loisirs détente Goudelin



Association de pratiques sportives dans un climat de convivialité, l'Association Loisirs Détente propose les activités suivantes :

• **ACTIVITE FITNESS / GYM TONIQUE :** 3 cours adultes, salle omnisports de Goudelin : Lundi (20h à 21h) avec Fanny / mardi (9h30 à 10h30) avec Agnès / jeudi (20h à 21h) avec Virginia.

• **COUREURS DE L'ISLE :** La Course à Pied se compose de 3 entraînements : mardi (18h30-19h30) / mercredi (18h-19h30) / dimanche (9h30 > 11h environ). Avec Karine, Gérard & Marc.

• **MARCHE NORDIQUE :** Les séances de Marche Nordique se déroulent les samedis et dimanches matin, départ à 9 heures de la salle omnisports. Le mardi après-midi, des sorties non programmées sont prévues, afin de permettre la découverte de nouveaux circuits, avec Jocelyne, Josiane, Marie-Yvonne & Yvon.

• **MARCHE DETENTE :** Adressée aux personnes voulant se mettre/remettre au sport, sans pour autant se faire violence, la Marche Détente est une activité physique simple et très efficace. Sport en plein essor, elle séduit par sa pratique douce, complète et facile à insérer dans nos plannings millimétrés. Mercredi (14h-15h30) avec Yvon.

D'autres séances pourront être envisagées, suivant les demandes.



Loisirs & Bricolage

Le club a repris ses activités le 22 novembre 2021, avec un grand plaisir, dans une superbe salle que la Mairie a mise à notre disposition et que nous remercions.

Diverses activités au programme : Carterie, peinture, déco, points de croix,

Kanerien An Enez



L'Assemblée Générale de l'association s'est tenue le samedi 19 février 2022. Celle-ci avait un caractère particulier, puisqu'il s'agissait de renouveler le conseil d'administration et d'élire un nouveau président, suite au décès de Gilbert LARIVEN le 13 octobre 2021.

Monique LE BAIL, vice-présidente, a souhaité la bienvenue à l'assemblée, au maire, Laurent LE FAUCHEUR, et trois de ses adjoints. Un hommage, suivi d'une minute de silence émouvante, a été rendu à Gilbert, ainsi qu'aux adhérents et chanteurs décédés depuis la dernière assemblée générale.

Avant de procéder à l'élection du conseil d'administration, il a été rappelé le but de l'association :

- promouvoir les animations religieuses et culturelles autour de la chapelle,
- veiller à ce que son environnement soit accueillant à tous.

L'association compte actuellement 73 adhérents.

En ce qui concerne le tiers sortant, à l'unanimité : Dina GOGMOS, Marcel TURBAN, Bernard TACQUET, ont été réélus.

Trois nouveaux membres sont rentrés au CA : Françoise LARIVEN, Edith LOGIOU, Raphael GUYOMARD.

Le point a été fait sur les dossiers en cours :

- Réfection du crépi du pignon nord de la tour du clocher
- Jointoiment du mur et banc de pierre dans le porche ainsi que le voutain
- Electrification de la cloche

Monsieur le Maire précise que ces dossiers sont soumis à l'appréciation des organismes publics pour l'autorisation des travaux et l'obtention de subventions.

Les chanteurs ont repris les répétitions sous la houlette de Jean KERLOCH, chef de chœur. Elles ont lieu le mercredi soir de 18h à 20h au Club House. De nouvelles voix sont attendues pour que le groupe puisse perdurer et reprendre les prestations.

Un appel a été lancé aux adhérents pour le nettoyage des abords de la chapelle, ceci s'est réalisé en collaboration avec les membres du CCAS et de nombreux bénévoles, le jeudi 19 mai, dans la joie et la bonne humeur, sous un soleil éblouissant !

Monique LE BAIL doit prochainement réunir une équipe pour le nettoyage intérieur de la chapelle, tout ceci en vue des traditionnelles célébrations du Pardon ND de l'Isle les 9, 10 et 11 juillet.

En juillet/août, 3 mariages seront célébrés dans la chapelle et les visiteurs sont attendus pour les Journées du Patrimoine mi-septembre...

Au nom du Conseil d'Administration, je remercie tous ceux qui œuvrent pour que la chapelle Notre Dame de l'Isle et son site restent un havre de paix, permettant à de nombreux visiteurs de se recueillir ou trouver un moment de paix, et en particulier Marcel, Monique et Gérard, qui assurent l'ouverture quotidienne de ce lieu.

Bon été à tous et très bon séjour chez nous aux vacanciers !

**Le Président,
Albert BURLLOT**

Composition du Bureau :

Président : Albert BURLLOT

Vice-présidente : Monique LE BAIL

Secrétaire : Françoise LARIVEN

Secrétaire Adjointe : Edith LOGIOU

Trésorier : Marcel TURBAN

Trésorier Adjoint : Yves JEGOU



La Boule Bretonne Goudelinaise

L'association La Boule Bretonne Goudelinaise grandit et se développe dans le monde de la boule bretonne. L'équipe se compose désormais d'environ une cinquantaine d'adhérents dont une dizaine d'enfants.

Cette année, nous avons réussi à organiser plusieurs concours d'hiver, avec une quarantaine de doublettes, un très bon

résultat pour nous.

Début mai, nous avons mis en place un week-end de boules, avec 4 concours en trois jours, superbe réussite, avec la participation d'environ 445 joueurs sur le week-end.

Depuis le 15 mai, c'est au tour de nos jeunes qui participent au championnat des Côtes-d'Armor des moins de 16 ans, avec déjà de bons résultats.

Les entraînements adultes se tiennent toujours le mercredi soir à partir de 18h et ceux des enfants le vendredi à 18h.

La cotisation est de 5€/adulte pour l'année et **gratuit pour les enfants.**

Si vous souhaitez découvrir la boule bretonne, nous vous accueillerons avec grand plaisir !!



Goudelin Pouha TT



La saison s'est achevée pour les pongistes de GOUDELIN PLOUHA TT avec des résultats satisfaisants voire excellents en D1 et D2.

Le club évolue cette saison 2021/2022 dans le championnat des Côtes d'Armor seniors par équipes.

En effet, avec une seule défaite pour 6 victoires, la A termine seconde. La B en D2 a effectué un parcours identique avec 1 défaite pour 6 victoires et se

classe seconde également.

Au pied de la pyramide des niveaux, la D3 composée d'anciens (moyenne d'âge 67 ans) et d'un p'tit jeune Mathéïs, présente un parcours des plus méritants, d'autant que la moitié des pongistes que compose cette formation, a débuté le ping il y a tout juste 2 ans.

L'assemblée générale du 17 juin dernier, autour de Sabine Le Guyader la présidente, n'a pas manqué de mettre en exergue ces résultats d'ensemble.

Une belle histoire...

Matthias Melzassard, jeune licencié de 15 ans, évolue au sein de l'équipe de D1. Il a découvert le « ping » au collège, sur les tables dans la cour de récréation et a décidé de pratiquer en club voilà trois ans, entraînant dans son sillage son grand-père, Jean-Pierre Scarpetta, retraité, le nouveau trésorier du club !

Pardon de l'Isle

Voilà près de 30 ans que les pongistes assurent le traditionnel repas du pardon le lundi. Le club de tennis ayant pris le relais de l'ADMR, chère à Mme Anne Morice, la présidente de l'époque.

Cette année, nous ne dérogerons pas à ce rendez-vous.

Comme l'an passé, nous avons fixé le maximum de repas à 400 convives.

Réservations possibles au 06.32.76.67.59

Bon pardon et bon été à tous.

Mr PING



Des nouvelles de l'association Liamm SeneBreizh

Malgré la crise du Covid, l'association est restée active pendant ce temps.

A Goudelin : nous avons tout d'abord réussi à maintenir l'opération « Poulet Yassa à emporter », cette dernière étant toujours un succès avec plus de 200 parts vendues. De même, nous avons participé avec joie au marché de Noël de la commune avec de belles ventes de nos produits « made in Sénégal ».

Au Sénégal, plusieurs projets ont été menés à bien. Malgré la crise et les difficultés de transports, nous avons acheminé à

plusieurs reprises du matériel médical au dispensaire de Guediawaye en banlieue dakaroise. Les dons sont à chaque fois réceptionnés en présence de la radio et la télévision locale. Nous avons également apporté du matériel de puériculture à l'association la Maison Rose. Il s'agit d'une association pérenne qui s'occupe des femmes vulnérables et de leurs enfants. Enfin, nous avons équipé en matériel informatique le lycée de Djilor dans la région de Fatick, au Sud du Sénégal.

A l'heure où nous vous parlons, un nouveau container est en chemin pour le port de Dakar.

Nous tenon à remercier vivement les personnes qui nous aident et sans qui, ces beaux projets ne pourraient se concrétiser.

Nous vous souhaitons un bel été !



Devant l'augmentation des déjections animales aux abords des lieux fréquentés par les enfants ou les promeneurs, les services techniques ont fabriqué et installé 3 poubelles de propreté canine. Vous les trouverez devant la médiathèque, le city-stade et à proximité de la chapelle.





La Joye sans fin



L'année 2022 a débuté sous de meilleurs auspices au regard de l'année dernière.

Dans un premier temps, l'assemblée générale a permis d'informer les membres présents sur l'état général du club en quelques chiffres : l'effectif est à ce jour de 68 adhérents à parité en hommes et femmes. Malgré un déficit jugulé pour l'exercice 2021, les finances nous permettent de tenir nos engagements pour l'année 2022.

Nous avons organisé 7 concours de belote au premier semestre, 7 autres sont en prévision pour le second.

En janvier, l'assemblée générale a été suivie d'un repas dans une ambiance très conviviale, certains de nos membres n'ont pas hésité à pousser la chansonnette (merci Odette...entre autres).

Nous avons clôturé le premier semestre par la traditionnelle grillade. D'autres animations sont au programme pour le second semestre comme indiqué dans le calendrier joint.

Ce mois de mai, 18 personnes sont allées en excursion à Concarneau, toutes sont revenues ravies de leur sortie. Plusieurs sorties et un voyage sont à l'étude; une proposition sera faite tout prochainement pour la fin d'année 2022.

Le Conseil d'administration souhaite à tous ses membres un excellent été, et à vous revoir en pleine forme à la reprise du 6 septembre.

Le Président
B. Tacquet



La joye sans fin Mairie - 22290 GOUDELIN
Adresse de gestion : La joye sans fin Chez M. TACQUET
Bernard 8 Rue de la Mairie 22290 GOUDELIN
Courriel : lajoyesansfin@free.fr

CALENDRIER PREVISIONNEL 2ND SEMESTRE 2022

MOIS	REUNION CLUB			CONCOURS		FESTIVITES	
	GOUTER	SERVICE EQUIPE N°	BOULES	CARTES	BOULES	DATE	DESIGNATION
JUILLET / AOUT TREVE ESTIVALE DU CLUB				Lundi 4			
SEPTEMBRE	6 / 20	4 / 1	13 / 27	Lundi 12		20	Repas de reprise
OCTOBRE	4 / 18	2 / 3	11 / 25	Lundi 10			
NOVEMBRE	8 / 22	4 / 1	15 / 29	Lundi 14			
DECEMBRE	6 / 20	2 / 3	13 / 27	Lundi 5		20	AG / Gouter Noël
JANVIER 2023							
JANVIER	10 / 24	4 / 1	17 / 31	Lundi 9		28	REPAS ANNIVERSAIRE

L'atelier théâtre

Depuis la rentrée, plusieurs élèves des classes de CM1 et CM2 de l'école publique et de l'école privée de Goudelin, participent à l'atelier théâtre.

Il a lieu tous les jeudis soirs, hors vacances, à la salle des fêtes, sous la houlette de nos trois animateurs, Cathy Raoult, Laurent Courcoux et Christian Morice.

Les effectifs de cette année pointent à 26 contre 34 élèves l'an passé. Ils sont très assidus et aucun désistement n'est à déplorer depuis le début. Depuis janvier 2022, tous les exercices liés au mime, à la prise de parole, aux expressions de visage, etc, sont terminés. Ils en sont maintenant à la préparation de deux piécettes de théâtre qui ont été présentées le vendredi 24 juin, devant un public conquis, bienveillant et enthousiaste.

Comme les adultes, ils ont assuré le spectacle, maquillés, costumés, et avec le trac que connaissent tous les professionnels...

A très vite donc, pour suivre leurs nouvelles aventures !

Pour l'équipe
Christian MORICE



Moto-club
Goudelin-Le Merzer



Après une longue pause pour cause de crise sanitaire, le motocross de Goudelin était de nouveau programmé le lundi de Pâques. Co-organisé par le comité des fêtes de Goudelin et le moto club Goudelin Le Merzer, l'édition 2022 restera un très bon cru ! Les bénévoles se sont retrouvés les manches pour préparer le site avec beaucoup de soin et accueillir cette manche du championnat de Bretagne de motocross dans les meilleures conditions possibles.

Le bilan est plus que positif : Superbe circuit, près de 300 pilotes inscrits offrant de belles bagarres en piste, une météo très ensoleillée et une foule nombreuse venant assister au spectacle. A noter la présence de plusieurs pilotes participant au championnat de France, dont le local François Doré, licencié au MC Goudelin Le Merzer (cf. photo).

Le Comité des Fêtes et le Moto Club Goudelin Le Merzer vous donnent déjà RDV à Pâques 2023 !



Twirling club



C'est enfin la reprise tant attendue de notre activité après deux années à l'arrêt. La saison s'est terminée par deux compétitions : Le championnat de France le week-end de la Pentecôte et à Selestat. Laly, Gwennola, Louna, Maëlys et Goulwen ont défendu les couleurs du club et de la commune.

Cette année encore, de nombreux podiums, médailles, coupes ont été remportés par l'ensemble de notre groupe compétition composé de Laly, Madhyson, Matilda, Elisa, Alwenna, Louna, Goulwen, Maëlys, Gwennola. Chloé et nos deux poussinettes, Jade et Suzanne, âgées de 7ans, ont participé à leur première compétition le dimanche 8 mai à Guingamp. Au-delà des résultats, nos athlètes ont pris du plaisir à être sur le praticable ;

Clôture de cette belle saison avec notre gala de fin d'année le samedi 25 juin à la salle des sports. Tous nos athlètes ont présenté des

danses, notamment nos baby's et mini's twirl, pour qui ce fut une première !

Le groupe compétition a présenté les danses de compétitions ainsi que les individuels.

Des chorégraphies ont été spécialement créées pour ce gala.

Il est désormais possible de s'inscrire pour la prochaine saison.

Si tu aimes la danse, les paillettes, les tutus, le maquillage, les strass, l'esprit d'équipe... ce sport est fait pour toi, alors viens vite nous rejoindre !

Nous recrutons les enfants à partir de 4ans. Les entraînements ont lieu à la salle des sports de Goudelin.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements

Sur Facebook, par mail twirlingclubgoudelin@gmail.com

Tél. : 06-33-84-65-65 / 06-23-55-38-98



Notre saison au Volley
Club du Leff

Les championnats FFVB sont désormais terminés. Notre équipe senior féminine se classe 2ème sur 5.

Nos jeunes M13 finissent 6ème sur 6, les M15 7ème sur 8, les M18 1ères sur 3.

Quelques jeunes ont participé aux stages départementaux en décembre et en avril. À la suite de ces stages, Juliette Guervilly et Maëva Bourhis ont été retenues pour participer aux interdépartementaux à Concarneau en catégorie M15, Juliette Henry-Houdayer a fait partie de l'équipe M13 et Shana Ollivier de l'équipe M11 qui jouait à Guidel.

Nos joueuses ont bien représenté le département puisque les 3 catégories ont fini 3èmes (cf. photos)

Juliette Henry Houdayer M13



Shana Ollivier M11



Juliette Guervilly et Maëva Bourhis M15



Equipe M15 : Juliette Guervilly - Elise Perret - Abigaëlle Fortanier - Aurianna Adélaïde et Maëva Bourhis (Manque Isidore Cadio)



Le club a aussi bénéficié de séances avec Lena Hamel (entraîneur diplômée) plusieurs mercredis dans l'année.

Les équipes seniors FSGT sont en passe de terminer leur saison, malgré une organisation compliquée avec des reports de matches fréquents.

Place aux tournois outdoor (herbe ou plage) pour s'amuser en extérieur.

Pour rejoindre le club à la rentrée prochaine, vous pouvez aller sur notre site

<https://vclleff.clubeo.com/> ou contacter Nelly au 06 60 96 19 33

Goûter convivial de rentrée scolaire le VENDREDI 9 SEPTEMBRE à partir de 17h à la salle des fêtes



US Goudelin



Cette saison, le club était sur de nombreux fronts, notamment reformer une école de foot, et sur un nouvel élan sportif en ce qui concerne les seniors.

A la suite de son départ du groupement jeunes du Traou (Saint-Agathon, Pommerit-Le Merzer & Goudelin), le club a relancé son école de foot avec plus de 80 enfants

à son actif, et prévoit d'ailleurs de créer une équipe U16 la saison prochaine. Il est encore possible de s'inscrire à l'école de foot ; contactez-nous via notre page Facebook. Preuve que le travail des bénévoles porte ses fruits, nos U13 ont remporté le tournoi de Bourbriac en avril.

Pour le groupe senior, la saison est mitigée. L'équipe A vivait sa première saison en Régionale 2. Dans une poule relevée et expérimentée, nos joueurs finissent derniers de leur poule, non sans s'être bien battus et souvent défaits par la plus petite des marges. Ils seront en Régionale 3 la saison prochaine. L'équipe B se maintient en 2ème division de district et aurait pu faire mieux dans son championnat. L'éclaircie vient de l'équipe C, tributaire des deux autres équipes. Elle est allée chercher un maintien historique plutôt rapide, et ce, dans une très bonne ambiance.

Les Vétérans, quant à eux, ont pris du plaisir tout au long de la saison et cherchent notamment des renforts pour la saison prochaine.

Au niveau des festivités, le club a proposé plusieurs événements : des plats à emporter, un loto à Plouagat, concours de boules et notamment sa « Nuit de la Saucisse », soirée qui clôture la saison.

Pour la saison prochaine, le club sera en-

trainé par Anthony Curtis, en provenance de Lézardrieux. L'objectif est de repartir sur un nouveau projet sportif pour les trois équipes seniors, tout en conservant la bonne ambiance qui règne au sein du club depuis des années.

Pour finir, le jeudi 2 juin, notre ex-Président, Claude Grot nous a quittés, brutalement, après s'être battu de longs mois contre la maladie. Cheville ouvrière du club pendant des années, Claude aura donné de son temps pour que le club puisse grandir, tant sur le plan structurel que sur le plan humain. Il aura su inculquer des valeurs telles que le don de soi, le partage et l'amour du maillot. 11 ans de présidence, Claude aura hissé le club au niveau régional avec de nombreux titres. Le club, mais aussi la commune perd un homme attaché à ses couleurs et d'une valeur immense.

Adieu Claude



Quand l'ouest rencontre le nord...



Le 26 mai à 17h30, les vétérans de l'USG recevaient l'équipe de vétérans de l'UNION HALLUINOISE, d'Halluin, commune de la banlieue lilloise.

Venue fêter un anniversaire dans la région, et ayant trouvé un gîte à Goudelin pour l'occasion, l'équipe avait contacté l'USG quelques semaines plus tôt, pour une rencontre amicale avec nos vétérans : sans surprise, les goudelinais ont répondu positivement à cette proposition qui s'est conclue par une très belle prestation sportive des « rouge et noir », en bleu sur la photo, par une victoire 4-3...

L'USG avait organisé pour l'occasion une soirée galettes/saucisses d'après match, avec ambiance musicale, qui s'est terminée assez tard dans la nuit...

Une belle rencontre humaine avant tout... et pourquoi pas un match retour dans le nord ?



France service

Porté par l'Etat, ce dispositif vise à accompagner tout citoyen franchissant la porte d'un France Services, à l'accès à ses droits dans les domaines de la CAF, justice, retraite, sécurité sociale, Pôle Emploi, La Poste, MSA, impôts, élections, papiers d'identité, permis de conduire, carte grise...

Deux maisons France Services sur notre territoire : Plélo et Plouha, mais également une tournée intercommunale itinérante sur les 25 autres communes :

Ce dispositif vise à promouvoir un nouveau modèle d'accès aux services publics afin d'accompagner gratuitement les usagers dans leurs démarches du quotidien sur Internet.

Un conseiller numérique vous accueillera en mairie sur RDV. Vous pourrez venir vous faire aider pour les démarches en ligne des 9 partenaires du dispositif France Services mais aussi trouver une réponse à toutes vos questions concernant l'utilisation des outils numériques. Vous pourrez également venir utiliser un ordinateur en accès libre.

Pour tout renseignement ou pour prendre rendez-vous, contactez-nous :

France Services Itinérance – Leff Armor : 06 75 47 30 57

Ou par mail franceservices@leffarmor.fr

Planning de passage disponible sur le site de Leff Armor Communauté, affiché en mairie ainsi que dans la presse.

Mangeons local !! Guide des producteurs locaux sur le territoire de Leff Armor Communauté

<https://www.leffarmor.fr/medias/2020/07/Guide-producteurs-locaux-2020-FC.pdf>



Consultez les lettres d'information « Brèves de Leff Armor », classées par date, via le lien ci-dessous en indiquant votre courriel :

<https://www.leffarmor.fr/systeme/newsletters/>

Frelons asiatiques :

Avant toute destruction de nids de frelons asiatiques : contactez immédiatement la mairie, participation financière possible !



Le 3977 est le numéro national dédié à lutter contre les maltraitements envers les personnes âgées et les adultes en situation de handicap. Ce numéro est accessible du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi et dimanche de 9h à 13h et de 14h à 19h.



Le Médiacentre

Partir à la découverte des mondes numériques grâce au Médiacentre de Leff Armor Communauté !

Quel que soit votre âge, quel que soit votre niveau de connaissances, le Médiacentre est le lieu où votre soif de pratiques numériques et de nouvelles technologies sera comblée ! En plus, si vous réussissez à mettre Sylvain en défaut, il vous offre un bonbon !

Le Médiacentre n'est pas qu'un lieu d'initiation informatique, c'est aussi, et surtout, une porte ouverte sur les nouveautés du monde numérique : Ateliers découverte, impression 3D, robotique, fabrication numérique, e-sports mais aussi bien sûr de l'initiation à l'informatique et un accès aux ordinateurs et à une connexion Internet.

Retrouvez le programme des ateliers du Médiacentre sur le site de Leff Armor Communauté

@mediacentreleff



Exemples d'ateliers proposés :

- A vos questions sur l'ordinateur
- Découvrir Facebook
- Transférer ses photos et les classer
- Naviguer en sécurité sur internet

Adresse & contact :

Petit Echo de la Mode, bâtiment Etang, place du Maillet 22170 Châtelaudren
02 96 79 74 64
mediacentre@leffarmor.fr



LEFF ARMOR LAURÉATE AU DISPOSITIF OUI PUB, INVERSE DU STOP PUB

«Pas de gaspillage papier à Leff Armor communauté : la publicité, c'est uniquement pour ceux qui la veulent»



Une part significative des publicités sont jetées sans être lues

Leff Armor porte une politique forte en matière d'environnement : préservation de la ressource en eau, prévention et gestion des déchets, GEMAPI... la volonté des élus de Leff Armor est d'être pleinement acteur vers la transition écologique, nouveau modèle économique et social, dans le respect du développement durable. Depuis 30 ans, la Communauté de communes travaille à la sensibilisation de la gestion des déchets.

Pour poursuivre dans cette voie, Leff Armor a candidaté à l'appel à manifestation d'intérêt « OUI Pub » permettant d'expérimenter une inversion du système en matière de distribution des Imprimés Publicitaires Sans Adresse (IPSA). Ce dispositif vise à limiter la distribution d'imprimés publicitaires non adressés à compter du 1er septembre 2022.

Pour l'utilisateur, le procédé est simple : pour celui qui ne veut plus les publicités, les boîtes à lettres sans autocollant ne seront pas distribuées. Pour celui qui veut continuer de recevoir les publicités, il peut bénéficier d'un autocollant OuiPub ou le fabriquer lui-même. C'est l'inverse de Stop pub.

L'autocollant sera disponible sur demande dans les services publics (Accueil Leff Armor à Blanchardeau, mairies, France services...)

L'objectif premier de ce dispositif « OUI Pub » est la lutte contre le gaspillage papier. Consciente de l'impact économique, social et sociétal de cette démarche innovante, Leff Armor s'engage pour une publicité plus responsable et une société plus sobre.

A SAVOIR !

A Leff Armor : 400 tonnes de papiers seraient épargnées du traitement de déchets. Selon l'Adème : 14Kg/habitant et par an d'IPSA soit plus de 8% du volume de papiers.



1 arbre permet de fabriquer 42,5kg de papier. Pour une famille de 4 personnes, la publicité reçue équivaut à un arbre et demi.



2 000 L d'eau pour faire un kilo de papier soit pour une famille de 4 personnes, l'équivalent de 630 baignoires pleines d'eau.

Source : Adème

LEFFARMOR communauté





MÉMO TRI

EMBALLAGES ET PAPIERS

Films, pots, barquettes, bouteilles, boîtes métalliques, briques, cartonnets

Journaux, magazines, prospectus, papier

Pas de sacs noirs dans le sac !

Emballages en vrac. **Non vrac, inutile de laver**

C'est un emballage ! **Non, dans la poubelle jaune**

VERRES

Bouteilles, bocaux, pots

Non vrac, inutile de laver

Pas de vaisselle !

COMPOSTAGE

Déchets verts
Déchets de cuisine (restes, marc de café, coquilles d'œufs, épluchures,...)

TEXTILES

Vêtements
Chaussures par paire
Linge de maison
Maroquinerie

même usés, ils seront transformés en isolant

ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

En SAC fermé soigneusement

Ecole primaire publique

Une nouvelle année scolaire se termine. Une année riche en projets pour tous les élèves de l'école. Elèves et enseignants furent heureux de renouer avec ces divers projets culturels, sportifs indispensables à l'épanouissement de chacun.

Dans le cadre de notre projet de l'année « Bretagne », les élèves de chaque classe ont découvert les instruments de musique bretonne et ont ensuite bénéficié de séances de danses bretonnes avec Christophe Correc. Pour clore le projet, les quatre classes se sont retrouvées pour danser au son de l'accordéon de Christophe et du saxophone d'Olivier. Ce fest deiz fut un moment très apprécié par nos jeunes danseurs qui ont dansé tout l'après-midi avant de profiter d'un petit goûter breton : joli moment de partage collectif !



Les élèves de CM ont bénéficié d'un séjour classe de neige dans les Pyrénées, sur les hauteurs de Pla d'Adet, du 13 au 18 mars dernier. Le soleil n'a pas toujours été au rendez-vous, mais les conditions restaient optimales pour que les enfants apprennent à skier correctement, bénéficiant du soutien de moniteurs de l'ESF. Au cœur du village de Saint Lary, les enfants ont pu visiter l'usine hydraulique du secteur qui alimente en électricité une partie de la vallée. Le ski alpin n'aura pas été la seule activité sportive du séjour, des balades en raquettes sur les versants de la station ont permis de découvrir des traces d'animaux endémiques de la région. Les journées ont donc été ponctuées de découvertes, de rencontres. Mais l'intérêt du séjour était également basé sur le vivre ensemble dans le centre ou en dehors, important pour des enfants de cet âge qui partent aussi loin, aussi longtemps ! Les élèves resteront longtemps émerveillés par ce spectacle de la montagne, inhabituel pour des petits costarmoricains. Nul doute que ce séjour en classe de neige reste à jamais gravé dans leur mémoire !

Le mardi 24 mai, élèves, parents, enseignant et accompagnateurs, se sont retrouvés pour un moment de convivialité pour visionner films et photos du séjour, mais également pour partager quelques gourmandises proposées par les parents d'élèves. Les enfants, avec leur enseignant, avaient pour l'occasion préparé une petite surprise pour leurs parents : ils ont joué de petites saynètes pour raconter leur séjour. Le spectacle proposé aura bien fait rire son auditoire !



Les classes de GS-CP et CE1-CE2 se sont rendus le 31 mai à l'île de Bréhat par une belle journée ensoleillée. Après une traversée en bateau, les enfants ont retrouvé leur guide Jean-Michel Correc. Les enfants ont découvert l'île, ses paysages, sa faune, sa flore, la plage. Jean-Michel leur a fait découvrir les particularités de l'île, son histoire, ... et leur à conter des légendes de korrigans. Ces talents de conteur ont été très appréciés des enfants.



Le 30 mai, les élèves de CM ont enfourché leurs bicyclettes pour se rendre à Guingamp pour une visite du collège.



La classe de PS-MS s'est rendue à la ferme pédagogique de la Combe aux Ânes à Lanvellec le mardi 21 juin. Les élèves ont pu découvrir les animaux de la ferme : donner le grain aux poules, canards..., donner le foin aux chèvres, nourrir les lapins, les moutons, mettre la paille aux cochons...préparer le foin pour les ânes...distribuer l'eau aux animaux. Après le pique-nique, l'animatrice leur a présenté un conte Kamishibai pour aborder le thème du gaspillage alimentaire. Puis, atelier découverte sur les moutons d'Ouessant : les enfants ont assisté à la

tonte des moutons. Ils ont découvert la toison du mouton : ils ont trié, lavé, cardé et feutré la laine. Cette journée s'est terminée par une balade en calèche avec les ânes. Une journée bien remplie, les élèves sont revenus avec de très bons souvenirs !!!

Après deux années sans piscine en raison du COVID, les élèves de CP, CE2 et CE2 étaient heureux de retourner à la piscine. Ils ont pu bénéficier de 10 séances 2 fois par semaine de mi-mai à fin juin. Tous ont bien progressé et hâte d'y retourner l'année prochaine. Les CM ont également bénéficié de séances un peu plus tôt dans l'année.

En janvier, le marionnettiste de la compagnie des 3 chardons est entré en scène devant les élèves de PS-MS et GS-CP pour son spectacle « l'arbre roux », histoire d'un tout jeune arbre joyeux qu'un bûcheron décide d'abattre. Heureusement ces amis les animaux vont lui venir en aide. Moment très apprécié des élèves qui ont repris en chœur les chansons du spectacle. Le rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine pour un nouveau spectacle.



Dans le cadre du festival Leff Danse, le Duo Pauline Sonnic et Nolwenn Ferry, de la compagnie C'hoari, a présenté son spectacle Tsef Zone, jeudi 24 mars devant les élèves de GS-CP et CE1-CE2. Les danseuses se sont appuyées sur des danses bretonnes pour créer une danse contemporaine. Le spectacle s'est terminé par un moment de partage avec les élèves en dansant un cercle circassien.



L'équipe enseignante vous souhaite de très belles vacances et se prépare d'ores et déjà pour la rentrée avec pleins d'idées de projet. Rendez-vous le 1er septembre !



DÉCHÈTERIES

ACCÈS AUX PROFESSIONNELS

Accès payant dès le 1^{er} m³ de bois, tout venant, végétaux, gravats et plâtre. Les déchets spéciaux sont refusés. Se rapprocher de la Chambre régionale des métiers et de l'artisanat.

HORAIRES & JOURS D'OUVERTURE

Châtelaudren-Plouagat Z.A. du Fournello 02 96 79 59 11 Lun, mer, ven, sam Du 1 ^{er} novembre au 31 mars : 9h-12h et 13h30-17h Du 1 ^{er} avril au 31 octobre : 8h30-12h et 13h30-18h Fermé le 1 ^{er} mercredi du mois, le matin	Plouha Z.A. du Grand Etang 02 96 22 57 11 Lun, mar, mer, ven, sam Du 1 ^{er} novembre au 31 mars : 9h-12h et 13h30-17h Du 1 ^{er} avril au 31 octobre : 8h30-12h et 13h30-18h	Pommerit-le-Vicomte Pont Doneg 02 96 21 92 90 Lun, mer, ven, sam Du 1 ^{er} novembre au 31 mars : 9h-12h et 13h30-17h Du 1 ^{er} avril au 31 octobre : 8h30-12h et 13h30-18h
--	---	--

Lors de vos passages en déchèterie :

- Triez vos chargements à l'avance
- Couvrez vos chargements avant de prendre la route
- Demandez conseil auprès de l'agent d'accueil
- Soyez vigilant en circulant sur le site
- Assurez-vous d'être autonome pour le déchargement de vos déchets

DÉCHETS ACCEPTÉS

UN DOUTE, UNE QUESTION SUR LA COLLECTE OU LE TRI DE VOS DÉCHETS... 02 96 79 77 99 - dechets@leffarmor.fr
 Du lundi au vendredi - 9h-12h30/13h30-17h
www.leffarmor.fr

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
 Accueil : 02.96.70.17.04
 Service eau – assainissement /

Service SPANC : 02.96.79.77.97
 Service collecte des ordures ménagères : 02.96.79.77.99



L'amicale laïque

Les élèves de la classe de CM1-CM2 de Denis Merrien sont partis en classe de neige à Saint-Lary du 13 au 19 mars. Les enfants en garderont de très bons souvenirs.

Merci à tous ceux qui ont participé à l'élaboration du projet.

La chasse à l'œuf dimanche de Pâques a permis de rassembler une centaine d'enfants sur le site de la chapelle. Un moment convivial très apprécié par les enfants et les parents. Nous avons eu de très bons retours pour cette journée sympathique...qui a vu petits et grands très actifs à remplir leurs boîtes à œufs...et fébriles à l'idée de trouver les œufs gagnants !

Le dimanche 26 juin a eu lieu la kermesse

de l'école, avec le repas à la salle des fêtes, le spectacle des enfants en début d'après-midi puis les stands et le tirage de la tombola : une très belle fête ! Attendue par toutes et tous, pour terminer avec bonne humeur cette année encore un peu particulière !

Toute l'équipe vous souhaite de très belles vacances d'été et vous donne rendez-vous à la rentrée !



Ecole Notre-Dame de l'Isle



Quel plaisir de rédiger ces quelques lignes alors qu'au même moment, en ce lundi ensoleillé, les élèves, des plus petits aux plus grands, sont sur la cour de récréation, sans masque, et tous mélangés... Nous retrouvons véritablement nos élèves et ce qui fait la spécificité de notre école à travers ces valeurs de solidarité et de fraternité. Cela fait vraiment du bien !

Malgré les contraintes sanitaires de cet hiver, les élèves ont pu profiter de nombreux projets concoctés par l'équipe pédagogique.

Tout d'abord, pour bien démarrer l'année 2022 dans le thème de la Bretagne, les 4 classes de l'école ont pu profiter des talents de conteur de Yann Quéré. Les plus jeunes le matin, puis les plus grands l'après-midi, se sont laissés emporter dans les histoires, certaines qui faisaient « peur » et d'autres beaucoup plus drôles.

La semaine suivante, les classes de CE et de CM ont profité de 5 jours en classe découverte au Château de Kersaliou, à Saint-Pol-de-Léon dans le nord Finistère. Une semaine d'immersion totale dans notre Bretagne, entre terre et mer, avec des activités aussi diverses que variées : jeux bretons, char à voile, pêche à pied, travail sur les motifs celtiques, atelier culinaire, et découverte de Roscoff et de l'île de Batz ! Un très beau programme, et une très belle semaine appréciée de tous les participants !

Ce début d'année a également été marqué

par la traditionnelle Galette des Rois que confectionnent les élèves de Maternelles et de GS/CP. Après des travaux en groupes autour de l'origine de la galette, place à la confection ! La pâte faite, la frangipane ou la compote étalée, la fève posée, puis une deuxième pâte, quelques décorations réalisées à la fourchette, et enfin passage au four... La dégustation a alors été un joli moment de partage !

Est enfin arrivé le printemps, et plus particulièrement le 100ème jour d'école de l'année... Nous en avons profité pour mettre en place notre « Journée déguisée du 100ème jour ». Ce jour-là, tous les enfants, comme les adultes d'ailleurs, sont arrivés et ont passé la journée en classe déguisés. Même pour aller à la cantine ! L'équipe pédagogique avait préparé pour cette journée spéciale plusieurs ateliers dans lesquels les élèves sont passés au cours de la journée. Petite précision : les élèves, de la Petite Section au CM2 étaient enfin mélangés !!! La première fois depuis plus de 2 ans maintenant, et la première fois pour certains petits... Un vrai plaisir de les voir retravailler ensemble, où les plus grands aident et s'occupent des plus petits ! « Tous les élèves ont joué le jeu. Ils étaient tous déguisés. Les élèves ont vraiment apprécié de se mélanger à nouveau. C'était vraiment une très agréable journée ! »

Comme chaque année, les élèves de l'école ont participé à une nouvelle opération de solidarité : le fameux et désormais traditionnel goûter solidaire « Compotes entre Potes ».

Chaque jour, les élèves sont venus avec leurs pièces (50 cts ou 1 euro) pour acheter leur goûter du matin. Au fur et à mesure de la semaine, les cagnottes des classes ont grossi. En effet, cette année, ce sont 720 compotes qui ont été achetées par les élèves. Ils ont ainsi pu verser à la Protection Civile un chèque de 200€ pour venir en aide aux petits camarades Ukrainiens, ainsi que 3 grands cartons de produits d'hygiène. Bravo et merci à tous pour votre solidarité !

Ensuite, un projet plus léger est venu rythmer les semaines d'école : le cycle de natation à la piscine de Guingamp pour les élèves de GS/CP. 10 séances réparties sur 5 semaines : c'est intensif, mais cela permet



de vraiment progresser ! De toute façon, c'est toujours un plaisir d'aller à la piscine avec les camarades, surtout lors de la dernière séance où on peut profiter des toboggans !

Est arrivée ensuite une magnifique semaine sportive et citoyenne à la fois : la semaine « A vélo à l'école ! ». Chaque jour, les élèves sont venus à vélo à l'école, souvent accompagnés de leurs parents. Chaque classe en a profité pour vivre 2 demi-journées d'ateliers pratiques : des exercices de maîtrise mais aussi des parcours ! A la fin de la semaine, chaque famille a transmis le nombre de kilomètres parcourus. Ce sont tout de même près de 2 000 kms qui ont été parcourus par l'ensemble des élèves et leurs familles durant la semaine ! Beaucoup d'élèves continuent d'ailleurs de venir à vélo à l'école !

Le travail sur la Bretagne se poursuit en cette fin d'année scolaire, et les enseignants ne manquent pas d'idées ! Les élèves de CE et CM vont participer à deux après-midi d'initiation à la boule bretonne, en collaboration avec la Boule Bretonne Goudelinaise avant de partir en randonnée le long du GR34 de Saint-Quay Portrieux à Plouha pour admirer la magnifique côte du sud-Goëlo. Une belle journée en perspective !

Quant aux plus petits, les Maternelles et GS/CP ont prévu de se rendre à Plédéliac, à la Ferme d'Antan. Ce sera l'occasion pour eux de découvrir les animaux, quelques contes

sur Bretagne et la ferme d'autrefois, celle de leurs grands-parents et arrières grands-parents... Une jolie plongée dans le XXème siècle !

Cependant, beaucoup de parents ont répondu présents pour la journée travaux qui s'est déroulée au mois de mars. Une météo agréable, de nombreuses tâches à accomplir, une belle équipe étoffée avec de nouveaux parents qui s'investissent : une journée très sympathique pour beaucoup d'entre nous. Les travaux d'entretien et d'embellissement de l'école et de la cour se poursuivent donc !

Enfin, pour terminer ces quelques lignes sur la deuxième partie de l'année à l'école, je voudrais souligner l'importance de l'investissement des parents d'élèves dans la vie de notre établissement. Cela est notamment visible lors des manifestations de l'APEL, mais aussi dans la gestion de l'école ou encore dans la mise en œuvre de notre projet de construction de la future classe des Maternelles. Un grand MERCI à tous !!! Les deux derniers temps conviviaux organisés par l'APEL pour les familles de l'école : la Fête des Enfants le samedi 18 juin à partir de 15h à l'école, ainsi que la traditionnelle soirée grillades du dernier vendredi de l'année...

Cette année scolaire 2021-2022 s'achève donc après avoir vécu de nombreux et beaux projets avec nos élèves... Nous vous souhaitons dorénavant de profiter

d'un bel été ensoleillé et de vacances reposantes. Nous nous retrouvons le jeudi 1er septembre dès 8h30 pour écrire un nouveau chapitre de l'histoire de notre école. Chapitre durant lequel nous pourrions à nouveau vivre les dimensions de partage, de solidarité et de convivialité qui nous caractérisent si particulièrement.

Très bel été à tous...

Anthony PIROU
Chef d'Etablissement



APEL Ecole Notre-Dame de l'Isle

L'APEL de l'Ecole Notre-Dame de l'Isle a démarré 2022 sur des chapeaux de roue. En effet, comme chaque hiver, les parents d'élèves assurent l'intendance pour la troupe de théâtre des Tréteaux de l'Isle, en plus d'organiser les 2 week-ends de représentations à Goudelin où près de 400 personnes sont venues assister à la pièce « Feu moi-même ».

Le théâtre à peine terminé, les parents d'élèves se sont lancés dans une opération repas à emporter. Au menu : « Suprême de poulet et ses pommes de terre façon champêtre ». Un vrai régal dont pas moins de 250 personnes ont pu profiter.

Le printemps a alors pointé le bout de son nez, et la vente de fleurs et de légumes a connu son traditionnel succès, comme chaque année !

Les membres de l'association se sont ensuite plongés dans la préparation de la Fête des Enfants. Les carnets de tombola ont été distribués, et tous été vendus. A noter que les lots proposés (week-end au domaine des Ormes, paddle, trampoline de 3m ou encore 2 places pour le concert de Céline Dion aux Vieilles Charrues 2023) ont bien aidé à vendre les 450 carnets commandés ! La Fête des Enfants a eu lieu le samedi 18 juin dès 15h dans la cour de l'école avec les fameux stands de jeu, le spectacle des

enfants, la tombola et le repas jambon à l'os servi sur réservation.

L'année de l'APEL s'est terminée par la soirée grillades le vendredi 2 juillet. Ce fut alors l'occasion de finir sereinement et de manière conviviale l'année, et de remercier toutes celles et tous ceux qui auront donné de leur temps au cours des différentes manifestations tout au long de l'année.

Nous pouvons d'ores et déjà noter dans l'agenda que nous nous retrouverons dès le dimanche 25 septembre 2022 pour le vide-grenier de l'école !

En attendant de vous revoir nombreux aux différentes manifestations de l'école, n'oubliez pas de profiter de votre été et de vos congés quand vous en aurez. Très bon été à toutes et à tous.

La Présidente, Aline JONES,
et toute l'équipe de l'APEL





Bibliothèque : depuis le dernier bulletin...



Catherine Kembellec est venue le 17 décembre, accompagnée de sa Souricette... pour animer deux séances de contes, à l'attention des enfants de nos deux écoles: Elle écrit pour les enfants... mais aussi parfois pour les adultes. Ses kamishibai (théâtre de papier japonais) lui permettent d'évoquer la nature humaine chez les petits et les grands, avec une pointe de poésie. Vous pouvez la suivre sur :

<https://lescontesdecathie.blogspot.com>



Du 17 janvier au 14 février 2022, **Robert Le Prioux**, autodidacte plouhatin, immortalise en photos, les magnifiques sites du bord de mer lors de ses balades le long du littoral breton. De ces clichés naissent de superbes marines. Le peintre présente aussi des paysages irlandais.



Ayant troqué le fusil de chasse pour l'objectif, il y a une dizaine d'années, **Jean-Louis Samson** dispose aujourd'hui d'une collection impressionnante de clichés de la faune locale, qu'il a présentés du 14 mars au 2 avril ; il a fait découvrir l'univers animalier de notre région, aux élèves des six classes de la commune pour évoquer sa passion et aussi la vie du cerf : comme prévu...ce fut un franc succès !



Michelle Matarèse Bonnaud, de Guin-gamp, est membre de l'école de peinture de Pabu. Elle dit ne pas savoir dessiner, mais du 4 au 30 avril, nous avons pu admirer l'expression de son art, essentiellement à la peinture acrylique, sur de multiples supports : toile, papier, bois, tissu. Ses œuvres sont très colorées, vivantes et originales.



Exposition du 6 mai au 2 juin, d'**Agnès Dhalluin**, ancienne institutrice, originaire du Nord, s'est intéressée de près à la peinture, à 50 ans. L'artiste peintre pratique l'acrylique, l'huile et les pastels. « J'ai deux couleurs de prédilection, le bleu et le vert ».



Du 3 au 27 juin : **La section arts plastiques de l'amicale laïque de Pabu** a exposé les travaux de plusieurs des élèves de Sophie Jouan-Goïc...dont certains comme Josiane Raoult, Michelle Matarèse Bonnaud ou Agnès Dhalluin...ont déjà exposé en solo : une très belle façon de revenir aux sources et d'admirer tout le travail accompli au travers d'huiles, acryliques, pastels, fusains et autres techniques...



Samedi 7 mai : discussion et échange sur l'un des contes de **Michel Serna**, auteur goudelinais ; L'écrivain a évoqué son

parcours professionnel d'éducateur spécialisé et responsable d'établissements médicosociaux puis a présenté son dernier ouvrage, le roman autobiographique « Un costume taillé sur mesure ». Cette rencontre, appréciée des lecteurs et des bénévoles, s'est clôturée par une séance de dédicaces.



Rencontre avec **Romuald Guervilly**, le vendredi 10 juin, à la suite de son voyage itinérant en juillet 2020, ayant abouti à la rédaction de son livre « Je n'ai plus peur des poules ». L'échange nourri, riche et animé, alimenté par la grille de lecture préparée par Cathy, a été énormément apprécié par la vingtaine de personnes présentes, et s'est terminé autour du verre de l'amitié : un très beau moment de partage.



NOUVEAUX HORAIRES d'OUVERTURE :

MERCREDI de 10h à 12h & de 15h à 17 h – SAMEDI de 10h à 12h

Facebook : Médiathèque l'Oiseau Lyre

Catalogue en ligne : <https://goudelin-pom.c3rb.org>

PASS CULTURE :

Dispositif favorisant l'accès à la culture pour les jeunes de 14 à 18 ans, dès la 4ème

<https://pass.culture.fr/>



Ateliers SOLIHA

Le dernier module de l'atelier SOLIHA (mis en place par le CCAS) s'est déroulé le 14 mars, après une séance chaque lundi pendant cinq semaines. La participation à ces réunions d'information a été très active avec 15 à 21 personnes par atelier, soit un total de 29 participants. L'animatrice Romy Bulot, ergothérapeute au sein de l'association, a délivré à chacun des astuces et conseils pour vivre dans un logement pratique et confortable. La professionnelle a surtout apporté un maximum d'information sur les aides à l'aménagement de leur logement, les bons gestes à adopter, les accessoires innovants, l'importance des relations habitat-sécurité-confort.



Colis de Noël



Les conditions sanitaires étant moins strictes que l'année dernière, Laurent Le Faucheur et Anne-Marie Rouault ont eu la possibilité de rencontrer les 27 Goudelinais actuellement en EHPAD, afin de leur remettre les traditionnels colis de Noël, auxquels ont été joints les très nombreux dessins et cartes de Noël préparés par les enfants de nos écoles, ainsi que le calendrier, que l'amicale des pompiers a souhaité offrir à nos aînés. Ce moment d'échange a permis à chacun de se remémorer beaucoup de souvenirs.



Viste à notre doyenne



Mme Simone ETIEMBLE, doyenne de notre commune a fêté ses 102 ans à l'EHPAD de Pommerit-Le-Vicomte, le mercredi 27 avril. A cette occasion Anne-Yvette ILLIEN et Anne-Marie ROUAULT ont été conviées à partager un goûter, avec des membres de sa famille et du personnel. Ce moment très convivial a permis à Simone de raconter le parcours de sa vie, avec une énergie impressionnante !

Simone ETIEMBLE naît à Kerity le 23 avril 1920 et passe son enfance et sa jeunesse à Plouha. Simone épouse Eugène ETIEMBLE en 1941 et donne naissance à trois enfants. Le couple s'installe à Kermaria où ils tiennent une petite ferme.

En 1946 ils créent leur garage à Goudelin qu'ils quittent en 1975, garage toujours en activité aujourd'hui. A la suite du décès d'Eugène en 1987, Simone s'investit au sein du Club des aînés où elle devient présidente. En septembre 2021, Simone quitte son domicile goudelinais, pour s'installer à la maison de retraite.

Nous lui souhaitons encore beaucoup de bons moments et lui donnons rendez-vous pour souffler ses prochaines bougies !



Besoin d'un coup de main

Lors de la réception organisée pour les nouveaux arrivants sur notre commune, une personne retraitée, s'est proposée afin d'apporter une aide, bénévolement, aux personnes âgées en difficulté pour de menus travaux tels que : accrocher un cadre, réaliser des petits travaux de jardinages ou divers bricolages. Bien évidemment il s'agit de missions simples et monopolisant peu de temps.

Nous proposons aux personnes intéressées de bien vouloir s'adresser en mairie.

Pour venir en aide à la population ukrainienne, il a été décidé, lors du conseil municipal du 7 avril 2022, de verser une subvention de 1 000€ à l'organisme FACECO (Fonds d'action extérieure des collectivités territoriales). Les membres du CCAS ont décidé de compléter cette somme par une subvention de 250€ versée à l'association PICA



ALINEA : numéro d'appel GRATUIT 3114 accessible 24h/24 et 7j/7

Dispositif national de veille et d'accompagnement des proches endeuilés par le suicide qui peuvent être accompagnés téléphoniquement par des professionnels de santé



Après cette période COVID, les activités liées au comité des fêtes de Goudelin ont repris.



Les membres se réjouissent de pouvoir renouer avec les manifestations et les traditions de la commune, attendues par les Goudelinaises et Goudelinais.

Le samedi 26 mars s'est déroulée l'élection de la reine de Goudelin 2022. Cinq participantes, nées en 2004, se sont présentées : Andréa Hello, Iliona Dhennin, Lisa Le Doux, Axelle Deret et Ysaure Laouenan.

Iliona a été élue reine, Lisa et Andréa 1ère et 2ème dauphines.

Un grand merci à toutes d'avoir voulu perpétuer la tradition en 2022, ainsi qu'à la reine 2020 et ses dauphines pour leur présence lors de cette soirée.



Tellement espéré, le Moto-cross 2022 a tenu toutes ses promesses sur le terrain de Pont Purluet.



Un nombre de pilotes inégalé, un public qui a répondu présent et une météo ensoleillée : il n'en fallait pas moins pour que toutes et tous passent une excellente journée, sans oublier l'implication et l'investissement de tous les bénévoles.

Les 9, 10 et 11 juillet auront lieu les traditionnelles festivités communales, avec le Pardon de Notre-Dame de l'Isle et la brocante le dimanche toute la journée.



Pour une bonne organisation, le comité demande aux riverains de bien vouloir enlever leurs véhicules stationnés dans le bourg, afin de libérer les places dès le samedi soir.

Nous les remercions de leur compréhension.

Le lundi 11 juillet se déroulera, sur le site de la Chapelle de l'Isle, la baignade des chevaux, animée par le bagad « Les Salicornes » de Saint-Cast-le-Guildo, suivi du défilé de la reine et ses dauphines dans le bourg.



La présidente et l'ensemble des membres du comité des fêtes de Goudelin vous souhaitent un très bel été.



La présidente,
Véronique Courcoux



Des jeunes goudelinais ont un super projet pour dynamiser la commune : une course de caisses à savon (ou boîte à savon...ou en québécois « tacot »)! Cela pourrait se dérouler, rue de Cornouaille, le dimanche des festivités du Pardon de l'Isle...2023! Avec des prix comme le « meilleur chrono », « originalité du véhicule » ou « meilleur déguisement ».

Si vous êtes intéressé(e), bricoleur(se)...ou pas!, avide de sensations fortes, jeune...ou pas!...ou tout simplement volontaire pour accompagner ce projet, contactez la mairie dès la rentrée :

il sera alors possible de constituer une « Team Building » afin de démarrer la fabrication des bolides!

Vidéo de présentation : https://www.youtube.com/watch?v=rWvSf_aNgc



Bricks aux saint-jacques, poireaux et sauce au cidre

Sources : Katell @ Recettes Bretonnes

Ingrédients pour 4 bricks :

- 4 feuilles de brick
- 4 poireaux
- 200 g de noix de Saint-Jacques
- 200 g de lardons
- 150 ml de crème fraîche liquide

Préparez les feuilletés :

Commencez tout d'abord par les poireaux : ôtez les racines, une grande partie des feuilles vertes et nettoyez bien le restant en le passant à l'eau. Emincez finement le blanc et découpez quelques morceaux de vert : mettez-les dans une poêle avec l'huile d'olive et laissez-les revenir jusqu'à ce qu'ils soient bien dorés.

Salez et poivrez-les puis ajoutez 50 ml de crème : remuez régulièrement, à feu doux, pendant quelques minutes. Disposez le tout dans un saladier. Dans une poêle à part, faites cuire les noix de St-Jacques sans matière grasse à feu doux pendant quelques minutes. Mettez-les de côté dans le saladier avec les poireaux. Faites cuire les lardons (sans matière grasse également) pendant quelques minutes. Déposez-les dans le même saladier.

Préchauffez le four à 180°C (thermostat 6).

Étalez les feuilles de brick : ajoutez au

- 1 échalote
- 1 verre de cidre
- Du sel
- Du poivre
- De l'huile d'olive

centre et sur toute la longueur votre mélange poireaux/St-Jacques/lardons et enroulez-les en forme de boudin en serrant bien (si les noix de St-Jacques sont un peu trop épaisses, vous pouvez toujours les découper en 2). Disposez au four pendant 20 mn.

Préparez la sauce au cidre :

Emincez l'échalote finement et faites-la revenir à la poêle à feu vif avec un peu d'huile d'olive.

Une fois dorée, versez le cidre et ajoutez le verre de cidre et laissez mijoter à feu très doux.

Ajoutez le reste de crème fraîche, laissez la sauce mijoter quelques instants en remuant de temps en temps.

Servez la sauce encore chaude avec vos feuilletés que vous tremperez dedans.



Wrap breton

Sources : Marion Chatelain

Crédit Photo : Louis Laurent Grandadam

Ingrédients pour 1 wrap :

- 1 galette de sarrasin
- 1 saucisse de porc
- 4 champignons de Paris
- ½ pomme
- 2 oignons jaunes
- 1 c. à soupe vinaigre de cidre
- 1 c. à soupe moutarde
- Beurre, sel et poivre

Préparation :

Plonger la saucisse dans une casserole d'eau. Portez à ébullition, puis laissez frémir une vingtaine de minutes. Dé-taillez les oignons, la pomme et les champignons en dés. Dans une poêle, faites revenir les oignons émincés dans un peu de beurre. Hors du feu, dessus, assaisonnez, puis déposez la saucisse sur un côté et les champignons sur l'autre. Terminez en taillant le wrap en rondelles.



Le kouign patatez

Sources : Katell @ Recettes Bretonnes

Ingrédients :

- 600 g de pommes de terre
- 130 g de beurre
- 130 g de farine de sarrasin
- ou de farine de blé
- 1 jaune d'œuf
- De la noix de muscade
- Sel - poivre

Préparation :

Tout d'abord, pensez à sortir le beurre demi-sel à l'avance afin de le laisser ramollir. Faites cuire vos pommes de terre dans une casserole d'eau pendant 20 mn environ (piquez-les avec une fourchette pour vérifier si elles sont bien cuites).

Préchauffez le four à 180°C (thermostat 6). Epluchez-les puis écrasez-les dans un plat de manière à obtenir une pu-

Puis, ajoutez la farine progressivement tout en mélangeant. Rajoutez ensuite le beurre mou, un peu de noix de muscade râpée, du sel et du poivre. Pétrissez bien la pâte et formez une galette d'1,5 à 2 cm d'épaisseur. Beurrez votre tourtière et étalez bien votre préparation puis lissez la surface. Battez le jaune d'œuf et étalez-le sur toute la surface.

Enfournez votre kouign patatez pendant 30 mn.



Far breton aux pruneaux

« Mais pourquoi mettre des pruneaux dans le far breton ? » L'histoire raconte qu'à l'époque où les pêcheurs partaient à la pêche à la morue en Islande, les habitants d'Agen (la ville emblématique des pruneaux !) échangeaient leur pruneaux contre de la morue. C'est à partir de ce temps-là que certaines recettes de far intégraient les délicieux pruneaux.

Sources : By Katell @ Recettes Bretonnes

Ingrédients :

- 220 g de farine
- 130 g de sucre en poudre
- 1 sachet de sucre vanillé
- 3/4 de litre de lait
- 5 œufs
- 20 g de beurre
- 500 g de pruneaux

Préparation :

Pour commencer, préchauffez le four à 180°C (thermostat 6). Dans un saladier, mélangez le sucre, la farine et ajoutez le sucre vanillé. Puis ajoutez les œufs en prenant soin de bien mélanger délicatement le tout à chaque fois. Versez le lait et ajoutez le beurre au préalable fondu puis mélangez jusqu'à ce que vous obteniez une pâte homogène.

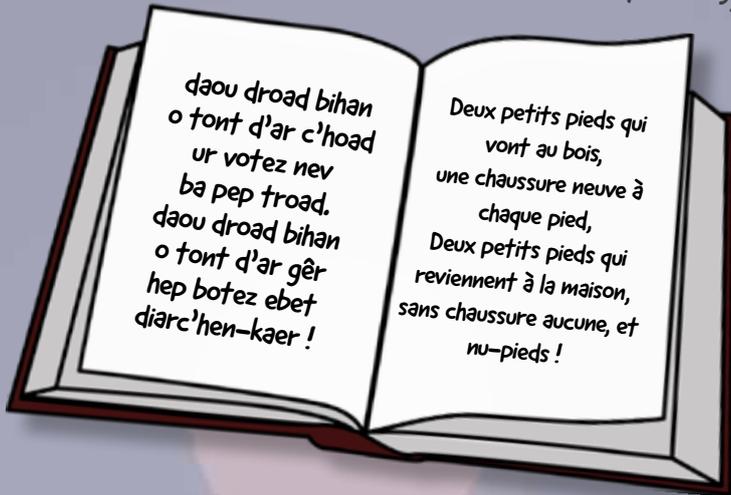
Ajoutez vos pruneaux si vous souhaitez obtenir un far aux pruneaux et pensez à les dénoyauter s'ils ont des noyaux (mais vous pouvez évidemment le déguster nature - ce qui est d'ailleurs plus traditionnel - ou avec des pommes). Beurrez le fond de votre moule et versez-y la pâte. Vous pouvez placer votre moule au four et patientez une heure environ.



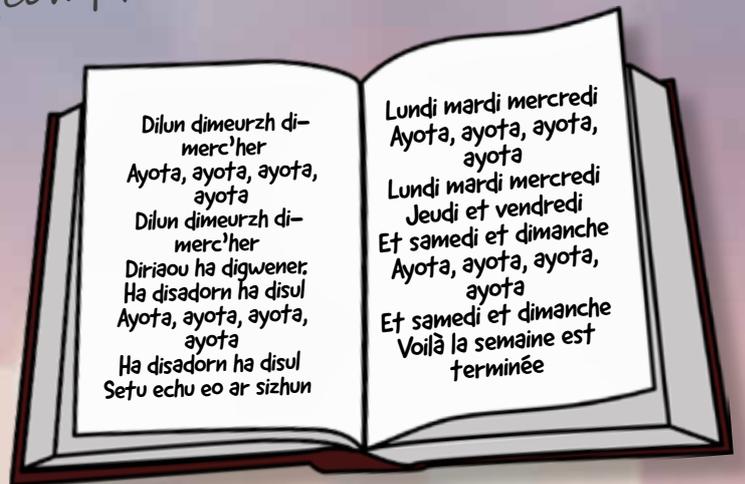
Petites comptines bretonnes pour les enfants...les rimadelloù...



Rimadell daou droad bihan
(comptine des deux petits pieds)



Rimadell Dilun dimeurzh
(comptine des jours de la semaine)



Rimadell ar c'hizhier
(comptine des petits chats)

